EDITO 5

- Le ministre promet, les professionnels s'impatientent 5

ACTUALITÉ FNIH 6

- Assemblée Générale Ordinaire : 15 points à l'ordre du jour 6

ACTUALITÉ TOURISME 8

- Préoccupations et inquiétude des professionnels 8
- Ministère du Tourisme / Professionnels : pas au diapason 9
- La SMIT face au défi 2020 12
- Investissements 2012 : 14 milliards DHS 15
- Le tourisme interne érigé en priorité 16
- 3 milliards DHS pour redynamiser Saïdia 18
- Le projet New Marina bien avancé 27
- Tourisme de luxe : lancement de la marque Atlas Élite 33

ACTUALITÉ HÔTELLERIE 20

- Souani Resort : accord CGI / Kenzi Hôtels 20
- Les Ryads Mogador sous gestion Golden Tulip 22
- Ouverture d'Anfa Place 28
- Sofitel Tour Blanche : 1ère escale littéraire 30

ACTUALITÉ DESTINATION 31

- Rabat, 2ème meilleure destination du monde 31
- Essaouira parmi les meilleures destinations d'aventure 32
- Une seconde jeunesse pour Moulay Yacoub 35
- Cure de jouvence pour Oualidia 36

ACTUALITÉ SALONS 14

- Cremai sous le signe d'opportunités économiques 14
- ITB Berlin : le Maroc à la reconquête 38
- Marocotel By Equip'Hotel 39

ACTUALITÉ AÉRIEN 41

- Reprise de l'activité aérienne 41
- British Airways augmente ses vols sur le Maroc 42

FISCALITÉ HÔTELIÈRE 44

- Les dispositions de la loi de Finances 2013 44

Il existe un nouveau lieu
au cœur de Casablanca.

Il existe un nouveau lieu au cœur de Casablanca qui reprend l'élégance et le style de la grande tradition hôtelière internationale pour mieux vous les délivrer dans des suites modernes et luxieuses. Succombez au charme d'une décoration toute en sobriété, aux matériaux nobles, privilégiant le raffinement. Retrouvez le confort et les commodités que vous avez toujours cherché au sein d'un espace conçu pour vivre une expérience précieuse : vous sentir bien tout simplement.

HOTEL HUSA
CASABLANCA
PLAZA

CASABLANCA MAROC ★ ★ ★ ★ ★

HUSA
HOTELES

Hôtel Husa Casablanca Plaza - rond point Hassan II - 20070 Casablanca - Maroc
tél : +212 (0) 522 48 80 00 - fax : +212 (0) 522 29 30 35 - casablancaplaza@husa.es - www.husa.es

HÔTELLERIE News
L'ACTUALITÉ DE L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE ET TOURISTIQUE

الجامعة الوطنية للصناعة الفندقية
FEDERATION NATIONALE DE L'INDUSTRIE HOTELIERE

FNIH

320, boulevard Zerktouni - 20040 - Casablanca

Tél. : +212 (0) 5 22 26 73 13 / 14
Fax : +212 (0) 5 22 26 72 73
E-mail : fnih@menara.ma
hotellerienews@menara.ma
Site web : www.fnih.ma

Président : Abdellatif KABBAJ
Président délégué : Lahçen ZELMAT
Sécretaire Général : Mohammed BAAYOU

Directeur : Abdelaziz SAMIM
Assistante : Samira ALLABI

Directeur de la Publication :
Najib SENHADJI
Rédacteur en Chef :
El-Hadi BENYEZZAR
Rédaction : Ahmed SAMI
Abou NAJIB - A.BELKAHIA
Direction Artistique :
Christian DROCOURT
Rabia AIT EL MRABTI
Infographistes : Charifa OUAHABI,
Assistante : Mériem SENHADJI
Bouchra BAGHZALI
Publicité : Mouna ZOUBDANE

Société éditrice : PRECOM S.a.r.l
au capital de 1.000.000 Dirhams
332, Bd. Brahim Roudani, 20100 Casablanca.
R.C : n° 106 471 Casablnaca
N° Patente : 358 05 234 - **IF :** 162.0901.
Tél. : +212 (0) 5 22 23 66 50 / 81
Fax : +212 (0) 5 22 23 67 40
Email : precom@menara.ma
Site web : www.precom.ma
Directeur Général : Najib SENHADJI
Directrice Commerciale : Stella SAUVAGE
Impression : Edit Casablanca
Crédit photos : Houcine AAJINE
O.N.M.T, F.N.I.H

Dossier de presse : 47/08
Dépôt légal : PE 0095/2008

Régie Publicitaire Europe
Precom France chez : **Regisseurs Associés**
39 Bd. Albert 1er. BP. 145 06603 ANTIBES - FRANCE
Tél. : +33 (0)6 86 86 11 00
www.regisseurs.info - contact@regisseurs.info

Le ministre promet, les professionnels s'impatientent

Dans sa dernière publication, le cabinet Oxford Business Group (OBG), a écrit que le secteur du tourisme au Maroc se porte bien. Un constat qui caresse dans le sens du poil les propos tenus par le ministre du Tourisme au cours de ses sorties médiatiques, pour Lahcen Haddad, le secteur résiste bien. Tout le monde est de cet avis, mais, le fait est que depuis ces trois dernières années, comme le montrent les chiffres des arrivées et des nuitées, on fait pratiquement du surplace. Or, et comme le dit cet adage, qui n'avance pas recule, les raisons de cette stagnation sont liées à la conjoncture économique, mais en partie seulement. Les vraies raisons ont été une fois de plus rappelées au cours de la conférence de presse commune FNT-FNIH tenue lors de leurs assemblées générales ordinaires, le 16 janvier. Parlant d'une même voix, tout le monde s'accorde à dire que la première cause est la diminution des fréquences aériennes, notamment celles des compagnies low cost qui arrivent et repartent comme des hirondelles. On peut se réjouir du grand retour de Ryanair qui a décidé d'installer deux bases à Fès et Marrakech. Reste à régler la problématique de la Royal Air Maroc dont le regard est désormais tourné vers l'Afrique. Dans un entretien à la presse, le ministre a déclaré qu'il fallait revoir le contrat-programme signé entre le gouvernement et la compagnie nationale qui doit être au service du tourisme. Autant dire que ce n'est pas pour demain.

Une autre raison, et non des moindres, est liée à la promotion maintes fois pointée du doigt. Depuis des années, les professionnels appellent de leurs voeux une réforme de l'ONMT et demandent que le budget alloué à cet organisme pour la promotion de la destination Maroc, qui est resté linéaire depuis 2008, soit augmenté et porté à 750 millions de Dhs. Voeux pieux.

Certes, on leur tend l'oreille, mais on ne les écoute pas.

Le ministre multiplie les rencontres avec les professionnels leur faisant plein de promesses, qui restent au stade d'annonces. Passent les jours les mois et rien ne change. Parlant le langage de la vérité, lors de la conférence de presse commune FNT/FNIH, les professionnels ont dressé un état des lieux peu souriant. Certes, l'année 2013 a bien démarré avec des chiffres en nette amélioration, mais ce n'est pas la sécurité sociale.

Rien ne dispose à dire que la tendance va se poursuivre.

Abdellatif KABBAJ
Président de la FNIH

Retrouvez la FNIH sur : www.fnih.ma

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FNIH

La Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière a tenu son assemblée générale le mercredi 16 janvier 2013 au Sofitel Tour Blanche de Casablanca pour délibérer, approuver les rapports moral et financier et présenter le rapport du commissaire aux comptes.

Cette assemblée à l'issue de laquelle un point de presse a été organisé, se tenait le même jour et au même endroit que la réunion du Conseil d'Administration de la Fédération Nationale du Tourisme. Treize point étaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion qui a démarré par un rappel chiffré de la situation qui a prévalu dans le secteur au cours de l'exercice clos 2012.

Une deuxième année difficile pour l'activité touristique qui a valu à la fédération de dresser un mémorandum en 15 points pour permettre aux entreprises de l'hôtellerie de surmonter la conjoncture défavorable qui plombe l'activité et de bénéficier de certains avantages en mesure d'améliorer la compétitivité des établissements hôteliers et leur taux d'occupation.

Parmi les points importants figurant dans ce mémorandum figurent : l'allocation d'une enveloppe budgétaire dédiée à la promotion pour une durée de 3 ans ; l'exonération des charges patronales pour permettre aux entreprises touristiques de maintenir leur personnel ; l'alignement des tarifs de l'eau sur celui du secteur industriel ; la refonte des statuts et l'ONMT; la soustraction de la TPT et de la Taxe de séjour du champ d'application de la TVA, ainsi que l'augmentation de la durée des crédits à 25 ans avec un moratoire immédiat de 2 ans.

Concernant l'autre point à l'ordre du jour, les membres du bureau ont dressé un état des lieux de l'édition 2012 de Kounouz Biladi et de ses retombées sur le tourisme interne. Concernant ce volet, la FNIH et la FNT ont formulé 15 recommandations pour un « Plan Siyahat Bladi », notamment un zonage des vacances, la mise en place d'un chèque vacances et des conventions avec la RAM et l'ONCF pour l'application de tarifs réduits.

Le quatrième point de discussions concernait le fonds Renovotel, dans sa nouvelle version, après le protocole d'accord signé le 4 juillet 2012 entre les ministères du Tourisme et de l'Economie et des Finances, les présidents de la FNT et de la FNIH, et dont le champ d'application concerne les investissements matériels et immatériels et l'amélioration de la qualité environnementale.

Un autre point concernait la réorganisation des instances patronales du tourisme. Aujourd'hui la Vision 2020 rend nécessaire un rassemblement des opérateurs privés afin de constituer un interlocuteur légitime et une force de proposition dans le dialogue public/privé national et régional. Dans ce contexte, un groupe de travail a été mobilisé pour proposer de nouvelles règles de gouvernance pour la représentation patronale ainsi qu'une nouvelle organisation.

La refonte du système de classement a été, une nouvelle fois, posée sur la table des discussions avec un rappel des différentes étapes de la refonte du système et des deux grandes phases du projet de refonte, la première consistant en un diagnostic de l'état des lieux du parc hôtelier et les grands chantiers à réaliser d'ici 2014, considérée comme année buttoir d'entrée en vigueur du nouveau système de classement.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la régularisation de l'hébergement non classé et de l'hébergement informel qui constituent,

non seulement une concurrence déloyale pour les établissements classés, mais nuisent à l'image de marque de la destination et décribilisent le système de classement.

Bien sûr le chapitre du transport aérien est revenu comme un écho au cours du débat, après la régression des vols réguliers, la baisse des rotations aériennes, la réduction de la voilure des compagnies low cost, ce qui a entraîné un déséquilibre entre l'offre aérienne et la capacité litière.

Les propositions formulées par la FNIH est d'équilibrer l'offre entre transport régulier, charter, low cost, encourager les vols point à point en mettant enface notamment un fonds de soutien aux compagnies aériennes programmant la destination et en instaurant une stratégie tarifaire et une défiscalisation des services aéroportuaires. Un autre volet de l'assemblée a consisté en un rappel des différentes conventions signées et des activités menées par la FNIH au cours de l'année 2012 :

- convention FNT/ Fédérations métiers/ CMI-MTC sur le paiement en ligne par cartes bancaires ;
- convention collective dans le secteur du tourisme avec les principales centrales syndicales ;
- la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) ;
- le système de télédéclaration des nuitées dont l'avantage notamment pour les hôteliers est de réaliser un gain de productivité et pour le département de tutelle de disposer de données en temps réel ;
- la mise en place d'un dispositif d'accompagnement de la PME touristique ;
- la convention FNIH/FNAVM qui viendra remplacer celle signée en mars 2001 pour réglementer les contrats dits hôteliers entre agents de voyages et hôteliers marocains ;
- le Label international Clef Verte avec la labélisation de 70 établissements d'hébergement touristique pour la seule année 2012.

L'AG a clos sa réunion avec la présentation du rapport financier au titre de l'exercice clos 2011 et du rapport du commissaire aux comptes au titre du même exercice. ■

Lancement de la campagne Clef Verte

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement a lancé la campagne relative à la labellisation «Clef Verte» édition 2013. Cette nouvelle édition est marquée par la spécification de la grille des critères de la Clef Verte en fonction de deux types d'établissements : les grandes structures (hôtels, hôtels clubs, résidences hôtelières) et les petites structures (maison d'hôtes, auberge, gîte, ferme d'hôte...).

Cette spécification entre dans le cadre de la mise à niveau des critères de la Clef Verte par la Fondation Internationale de l'Éducation à l'Environnement (FEE).

Cette mise à niveau s'effectue en moyenne tous les trois ans et vise à faire adapter les critères au contexte international, en termes de développement durable et de l'éducation à l'environnement, tout en prenant en considération les spécificités de chaque pays délocalisant ce label.
Cette campagne de labellisation reste ouverte jusqu'au 31 mars 2013.

Convention collective Protocole d'accord FNT / FNIH / UNMT

La Fédération Nationale du Tourisme et la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière ont signé, le 14 février à Rabat, un protocole d'accord avec l'Union Nationale Marocaine des Travailleurs au siège de L'UNMT. Ce protocole porte sur l'activation de la convention collective dans l'hôtellerie.

Cette convention intervient après celles signées dans le même sens avec les trois autres centrales syndicales : l'Union Marocaine des Travailleurs (UMT), la Confédération démocratique du Travail (CDT) et l'Union Générale des Travailleurs du Maroc (UGTM).

CONFÉRENCE DE PRESSE FNT/FNIH

PRÉOCCUPATIONS ET INQUIÉTUDE DES PROFESSIONNELS

La conférence tenue après la réunion du conseil d'administration de la FNIH et avant celle de la FNT a été l'occasion de dresser un bilan de la situation qui prévaut dans le tourisme. Autant dire que ce n'est pas la joie. Et les chiffres viennent corroborer l'inquiétude des professionnels.

En effet, et en dehors du marché espagnol « *qui reprend peu à peu*», *les arrivées en provenance des marchés français, anglais, allemand, italien et belge sont en recul. De plus «les réservations enregistrées entre mai et octobre ont connu une baisse de -20% par rapport à 2011, même si elles ont augmenté de 5% comparativement à 2010* ». Une situation qui appelle à tirer la sonnette d'alarme après un début d'année très difficile. Dans ce contexte, la rencontre prévue entre le ministre du Tourisme et son homologue du transport et le PDG de la RAM s'avère primordiale. «*Il s'agira, lors de cette réunion, de réfléchir ensemble à des solutions adéquates* ».

Pour les professionnels, l'enjeu se limite surtout à la résolution des deux grands problèmes qui plombent l'activité du secteur, à savoir « *le transport aérien et la promotion* ». Concernant l'aérien, le tourisme continue de faire les frais des difficultés de la RAM qui a montré une préférence pour l'Afrique. De surcroît, la suppression par la compagnie nationale de plusieurs vols moyen-courriers vers les villes européennes, conjuguée à la baisse des dessertes des compagnies low cost ont entraîné une baisse du volume des arrivées.

S'agissant de l'autre équation concernant la promotion de la destination Maroc, le budget consacré à la promotion reste insuffisant par rapport aux recettes touristiques, qui sont de l'ordre de 60 MMDH. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), chaque pays devrait consacrer quelques 3% de ses recettes à la promotion, alors qu'au Maroc, remarque-t-on auprès de la FNIH, «les 550 MDH alloués à l'Office pour 2012 ne représentent même pas la moitié des montants à consacrer à la promotion de la destination. À ce niveau les professionnels appellent à une meilleure «stratégie» pour vendre l'image du Maroc.

Or, et jusqu'à présent, l'Office du Tourisme continue de privilégier les campagnes institutionnelles au détriment de véritables opérations publicitaires ciblant le grand public. À la FNIH, on appelle à des «solutions concertées et définies» pour sortir le secteur de sa léthargie. ■

PROFESSIONNELS / DÉPARTEMENT DE TUTELLE

PAS AU DIAPASON

Les chiffres de l'activité touristique en 2012, sont interprétés différemment selon que l'on soit du côté du département de tutelle ou du côté des professionnels. Autant dire que les deux parties ne parlent pas le même langage.

Contrairement au ministre du Tourisme qui multiplie les sorties médiatiques et affiche un optimisme de bon aloi, les professionnels ont fait part de leurs inquiétudes. Le Maroc a clôturé l'année avec une progression des arrivées de 0,6%, des nuitées de 0,2%, mais avec un recul des recettes voyages de 1,6% à près de 58,2 MMDH. Cette contraction des recettes touristiques est due à une baisse des prix des chambres.

Des indicateurs révélateurs de la résistance du Maroc dans un contexte international difficile. Mais ces chiffres sont toutefois à prendre avec des pincettes selon les membres du conseil d'administration de la FNT et de la FNIH, car ils masquent la réalité du terrain. Pour tout dire, les professionnels et le département de tutelle ne sont pas au diapason.

Mais, ce qui nourrit encore plus l'inquiétude des opérateurs, c'est la baisse du taux moyen d'occupation. Ce taux est inscrit à 52% à Marrakech et 48% à Agadir. Mais ces pourcentages ne sont pas propres à tous les établissements de ces deux destinations. Dans certains cas, ce taux atteint 40%, ce qui suffit à peine à payer les charges. Situation préoccupante à Fès, elle l'est plus à Ouarzazate où elle est qualifiée de « dramatique », ce taux ne dépassant pas dans les meilleurs des cas 25%.

Parmi les mesures d'urgence, les opérateurs demandent une exonération des charges sociales patronales pour alléger leurs charges et maintenir leur personnel en activité. Par ailleurs, sachant que les établissements situés dans ces deux villes n'ont pas les moyens de rénover leurs établissements par le recours à Rénovotel, un fonds d'aide dédié à cette catégorie d'établissements va-t-il être mis en place ? Ce recul des principaux indicateurs est imputable pour l'essentiel à la baisse de 22% des dessertes aériennes durant la saison d'été 2012 et de 16% durant l'hiver 2012. Malgré le retour de Ryanair, l'augmentation des dessertes vers le Maroc de British Airways, d'Air Arabia et de Jetairfly, le problème de l'aérien reste posé. On est toujours au stade de promesses et d'annonces. Il est inadmissible que la Royal Air Maroc ne soit pas présente à Marrakech pour assurer des vols directs avec d'autres destinations étrangères.

Aujourd'hui, la course à la conquête de nouveaux marchés et à la reconquête des marchés traditionnels est lancée. Mais, la stratégie promotionnelle et le budget alloué à l'Office du Tourisme posent problèmes. Il faut mettre les bouchées doubles pour, à la fois, inverser la tendance baissière et améliorer les performances de l'industrie touristique en 2013. Une année qui ne s'annonce pas sous de bons auspices. Dans sa dernière livraison sur les perspectives pour cette année, le CETO note qu'il n'a aucune visibilité.

Autre point d'interrogation, la réforme de la fiscalité hôtelière, sujet éculé s'il en fut, que les hôteliers appellent de leurs voeux depuis des années.

Parmi les autres doléances formulées par les hôteliers, la facturation de l'eau appliquée à l'hôtellerie à l'image de celle dont a bénéficié l'industrie, dont la première tranche est déjà entrée en vigueur alors que les 2ème et 3ème tranches sont toujours en stand by.

ONMT
Ouverture d'une antenne à Torremolinos

Conformément à sa volonté de renforcer sa présence dans les principaux foyers émetteurs, L'ONMT a décidé d'ouvrir une antenne à Torremolinos dans les locaux de son ancienne délégation. Cette ouverture s'inscrit ans le cadre des orientations visant à assurer des actions de proximité auprès des Espagnols, notamment en Andalousie dans l'optique de mieux exploiter les opportunités de cette région, avec un accent particulier pour les régions du Nord.

VISION 2020

REFONTE AVEC UNE APPROCHE DIFFÉRENTE

La Haute autorité touristique et des Agences de développement touristiques qui seront lancées en 2013 seront les instances chargées à l'avenir du pilotage de la stratégie touristique du Maroc. La présentation de leur architecture devra se faire lors des 11éme Assises du tourisme de Rabat.

C'est ainsi que, dans la nouvelle configuration, le dispositif de pilotage de la vision 2020 repose sur 3 éléments : la mise en place d'une nouvelle architecture institutionnelle, le pilotage coordonné de tous les paramètres de l'équation touristique et une régulation dynamique des capacités.

L'ETAT SORT DE SON RÔLE DE STRATÈGE POUR ENDOSSER CELUI DE RÉGULATEUR

Ces nouvelles instances auront leur mot à dire au niveau des nouvelles installations de projets touristiques dans un territoire donné afin d'en déterminer l'équation hôtelière. Le cas échéant, elles devront donc ajuster les objectifs stratégiques de capacité et procéder à des arbitrages. L'Etat sort de son rôle de stratège pour endosser celui de régulateur avec la bénédiction du secteur privé.

La configuration de ce nouveau pilotage est subordonné à la création de la Haute autorité du tourisme qui sera le garant de la bonne exécution de la stratégie. Cette instance sera composée de plusieurs ministères : Tourisme, Transport, Culture, Finance,Artisanat,Intérieur,Emploi,Industrie, Enseignement, en plus d'institutionnels comme les DG de l'ONMT, la SMIT, la FMDT, le Wali de Bank al Maghrib et le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts.

Dans le collège privé, l'instance comptera 8 membres, principalement des représentants du secteur privé au sein de la Fédération nationale du tourisme en plus de la CGEM et le GPBM. L'Observatoire du tourisme ne figure pas dans la liste des représentants.

L'Agence de Développement Touristique (ADT), seconde instance, devrait être le garant de la mise en œuvre des feuilles des routes régionales tout en assurant une gouvernance de proximité. Elle assumera le pilotage de la promotion régionale et servira de guichet unique pour l'élaboration, le suivi, l'exécution et le pilotage de la feuille de route à l'échelon régional. Les ADT seront appelées à remplacer les délégations du tourisme et les conseils régionaux et provinciaux du tourisme (CRT et CPT) qui disparaîtront au fur et à mesure que les agences seront installées. A la différence de ces derniers, elles opéreront sous forme d'établissements publics sous tutelle du ministère du Tourisme. Elles seront pilotées par un conseil d'administration composé de représentants des secteurs public et privé et seront dotées de prérogatives très larges.

Sur le papier, cela va de la mise en place en partenariat avec les CRI de l'offre produit, l'orientation et l'accompagnement des investisseurs, la préparation de la carte formation touristique, en passant par le marketing de la destination que les CRT assurent actuellement. Ces agences seront composées de membres du secteur public (Ministère, ONMT, SMIT, Finance, CRI, Equipement, Agence Urbaine), des élus et des représentants de la FNT ainsi que des présidents des fédérations régionales touristiques.

Concernant le volet budget, les ADT disposeront d'un financement mixte Etat/Région/Secteur privé et ce, du moins pour les «territoires matures». C'est-à-dire un budget de l'Etat, une dotation de la région, des recettes et taxes parafiscales et une contribution directe du secteur privé.

MARRAKECH ET AGADIR, PREMIÈRES CONCERNÉES

Agadir et Marrakech, en tant que destinations matures, sont les premières concernées par ces changements. Le démarrage de ces deux ADT devrait intervenir dès 2013 avec un lancement effectif en 2014. Il faudra au préalable préparer l'arsenal juridique d'accompagnement.

Les textes régissant la HAT et les ADT sont en cours de finalisation et devraient être validés par le Parlement avant la fin de 2013. Lahcen Haddad, ministre du Tourisme en fait une priorité. ■

Atlas Voyages
atlasvoyages.com

PLUS
DE VOYAGES
POUR TOUS

Plus de promotions
Plus de bonnes affaires
Plus de meilleurs prix

080 200 2020

SMIT

FACE AU DÉFI TOURISTIQUE

Si l'année 2012 a été une année difficile pour le tourisme, le Maroc continue à investir de manière importante dans ce secteur d'avenir pour le Royaume qui s'est doté d'un outil stratégique, la SMIT (Société marocaine d'ingénierie touristique).

Investie de missions stratégiques et capitalisant sur son expérience en matière de conception et de mise en œuvre de la politique touristique nationale en termes de produits, cet organisme est devenu un maillon important dans le développement de ce secteur.

« *Initiatrice de projets innovants dans le cadre de stratégies touristiques nationales, la SMIT s'affirme comme acteur incontournable dans le domaine de l'ingénierie et du développement touristique, depuis la conception des études, en passant par le montage et le suivi de projets stratégiques dans différentes filières touristiques, jusqu'à l'accompagnement et l'orientation de l'investissement vers les créneaux les plus porteurs en vue de la concrétisation des objectifs de la Vision 2020* », explique Imad Barrakad, président du directoire de la SMIT. Dans ce cadre, la SMIT est engagée dans un processus d'amélioration continu et d'enrichissement des services offerts en mettant en place un système de veille lui permettant d'être proactive vis-à-vis de son environnement et du futur.

Compte tenu des objectifs à atteindre en termes de réalisation de produits ainsi que de placements auprès des investisseurs, ces derniers dépendront plus étroitement de la qualité, de l'exhaustivité et du degré d'approfondissement des études réalisées sur les produits à réaliser. En ce qui concerne la promotion des investissements, la stratégie adoptée par la SMIT peut être qualifiée d'intégrée et ciblée pour mobiliser les 150 MMDH d'investissements budgétisés pour 2020.

INTERLOCUTEUR UNIQUE

Devant l'ampleur de l'enjeu, les ressources allouées à la SMIT restent encore limitées. Cette année, la contribution du budget de l'État est passée de 19,7 MDH à 39,7 MDH, mais reste insuffisante en terme d'accompagnement de l'investissement. La SMIT aura nécessairement besoin de ressources supplémentaires.

La SMIT a été investie par l'État de la mission d'accompagnement des projets d'envergure, un accompagnement de proximité visant à alléger les procédures et lever les contraintes en coordination avec les instances compétentes (centrale et locales), ceci en vue de permettre à l'investisseur d'honorer ses engagements.

En effet, la multiplicité des intervenants dans les processus d'investissement ainsi que la complexicité des procédures administratives constituent autant obstacles pouvant, à la fois, décourager l'investisseur et nuire à l'image du Maroc.

Le management de la SMIT assure œuvrer en collaboration avec les départements concernés à l'amélioration du climat des affaires par la simplification des procédures liées à l'investissement. Dans cet esprit la SMIT voit son rôle d'interlocuteur unique «one stop shop» avec les investisseurs touristiques renforcé. Une position opérée en synergie avec les instances locales (CRI, autorités locales, etc.).

CURES MINCEUR DUKAN

DÉCOUVREZ L'EFFICACITÉ DU RÉGIME À SUCCÉS DU DOCTEUR PIERRE DUKAN. UNE MÉTHODE D'AMINCISSEMENT OFFRANT UN RÉSULTAT RAPIDE ET DURABLE

DUKAN DIET

DISCOVER THE EFFICIENCY OF THE SUCCESSFULWEIGHT LOSS PROGRAMME FROM THE DOCTOR PIERRE DUKAN. A SLIMMING PROGRAMME OFFERING FAST AND LASTING RESULTS.

VOS INTERLOCUTEURS PENDANT VOTRE CURE DUKAN

AMINA BENYOUSSEF
DIRECTRICE DU CENTRE
DE THALASSO THALGO & DUKAN
THALASSO MANAGER

STEPHANE THURON
CHEF EXÉCUTIF EN CHARGE
DE LA DIRECTION DE LA RESTAURATION
EXECUTIF CHEF IN CHARGE
OF FOOD AND BEVERAGE

INFORMATIONS / RENSEIGNEMENTS SUR LES CURES DUKAN : CENTRE DE THALASSOTHÉRAPIE & SPA THALGO & DUKAN

OUVERT TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE
OPEN SEVEN DAYS BY SEVEN DAYS
DE 9 HEURES À 13 HEURES ET DE 15 HEURES À 19 HEURES
FROM 9.00 AM TILL 1.00 PM AND 3.00 PM TILL 7.00 PM

SITUÉ AU NIVEAU DE LA PISCINE
LOCATED AT THE LEVEL OF THE POOL
VIA LE STANDARD NUMÉRO 9
DIAL NUMBER 9 TELEPHONE OPERATOR

6ème ÉDITION DE CRÉMAI - 19-22 MARS OFEC CASABLANCA

SOUS LE SIGNE D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES

La 6ème salon international des professionnels de l'hôtellerie, restauration et de la pâtisserie-boulangerie «Crémai 2013» se tiendra du 19 au 22 mars prochain à Casablanca, sous le signe des ''opportunités économiques'.

Organisé par "Rahal Event" en partenariat avec les Fédérations nationales du tourisme, de l'industrie hôtelière, de la restauration et de la pâtisserie-boulangerie, ce salon constitue un carrefour de rencontres des professionnels des métiers de la bouche et du CHR (cafés, hôtels et restaurants). Plus de 200 exposants représentant près de 600 marques et un nombre de 20.000 visiteurs professionnels sélectionnés nationaux et étrangers sont attendus au Crémai 2013, qui devra occuper une superficie de 14.000 m2.

Ce salon abritera le tournoi des chefs, seule compétition continentale accréditée par les instances internationales menant aux coupes du monde de la pâtisserie, de la boulangerie et des glaciers ainsi qu'à la sélection au Bocuse d'or. Des chefs et artisans de ces disciplines de 6 pays africains participeront ainsi aux sélections continentales pour les finales africaines et mondiales par spécialité.

Cette 6ème édition revient avec son lot de nouveautés, parmi lesquelles figure la création du "Trophée Rahal", dédié à la promotion de la gastronomie marocaine, en mémoire et en commémoration du 10ème anniversaire de la disparition de feu Essoulami Rahal, consacré aux chefs de palaces et restaurants évoluant au Maroc et à l'étranger.

La cuvée 2013 de Crémai, au vu du nombre d'exposants qui augmente d'une édition à l'autre de 25% et celui du visitorat qui devrait selon les organisateurs frôler les 20 000 professionnels, montre que ce salon a non, seulement atteint sa vitesse de croisière, mais sa renommée a dépassé les frontières du Maroc et atteint une résonance internationale. ■

INVESTISSEMENTS 2012

14 MILLIARDS DE DHS ET DE NOMBREUX PROJETS

Malgré les effets du Printemps arabe sur la baisse du flux des IDE dans la région, le secteur du tourisme au Maroc a réussi à drainer l'équivalent de 14 milliards de dirhams d'investissements en 2012. Un bon point qui confirme la résilience de la destination Maroc, selon le cabinet OBG.

Le secteur du tourisme au Maroc se porte bien. C'est ce qui ressort de la dernière publication du cabinet Oxford Business Group. Selon ce cabinet, l'ambitieux projet du Maroc de se positionner parmi les vingt premières destinations touristiques au monde a enregistré des progrès constants malgré les difficultés rencontrées liées aux répercussions de l'instabilité dans la région et à l'actuelle crise de la zone euro. Pour preuve, en 2012, le secteur marocain du tourisme a réussi à attirer des investissements à hauteur de 14 milliards de dirhams pour de nombreux projets. Une somme qui représente environ 93% de l'objectif fixé dans le cadre de sa stratégie Vision 2020, à savoir attirer en moyenne 15 milliards de dirhams chaque année. Ainsi, les investissements enregistrés en 2012 devraient permettre de créer 5 500 emplois et d'ajouter 12 500 lits d'ici 2015, en particulier à Bouznika, Casablanca et Marrakech.

UN PROJET DE 4 MILLIARDS DE DH POUR LA CDG.

Parmi les nouveaux investissements, on peut citer un projet de 4 milliards de dirhams dans le segment du haut de gamme et du luxe, celui de la Caisse de Dépôt et de Gestion qui a signé en décembre 2012 un accord avec le groupe français Pierre & Vacances-Center Parcs, spécialisé dans la location d'appartements de vacances, pour réaliser des villages de vacances et des résidences à Marrakech, Saïdia et Taghazout. Ces projets devraient permettre la création de 900 emplois et l'ajout de 7 200 lits supplémentaires dans le segment du haut de gamme d'ici 2016. De ce fait, la date de livraison de la résidence haut de gamme Oasis Noria à Marrakech est prévue pour 2015, ajoutant 2 400 lits au secteur. « *Est également en cours de réalisation, dans la ville côtière de Saïdia, le projet Méditerranée-Saïdia qui compte trois hôtels cinq étoiles, des résidences de haut standing, trois terrains de golf, une marina et de nombreux magasins* », note OBG. Enfin, Taghazout se verra dotée de 250 maisons et appartements, soit 2 700 lits supplémentaires d'ici 2016.

Par ailleurs, en 2012, Agadir a pulvérisé son record en nombre de visiteurs, enregistrant plus de 810 000 arrivées et plus de quatre millions de nuitées dans les hôtels de la ville, ce qui représente une augmentation en glissement annuel de 4,05% pour les arrivées et de 0,24% pour les nuitées, tient à rappeler le cabinet avant d'ajouter que le royaume compte bien attirer encore plus d'investissements cette année. D'après Lahcen Haddad, le ministre du Tourisme, le Maroc devrait attirer entre 20 et 30 milliards de dirhams d'investissements en 2013.■

Le groupe hôtelier portugais Pestana ouvre son premier hôtel à Casablanca

Le groupe Pestana "Hotels & Resorts", leader de l'hôtellerie au Portugal, a ouvert un hôtel à Casablanca, son premier projet au Maroc où il compte renforcer sa présence au vu du potentiel touristique considérable du Royaume. "Pestana Casablanca Suites & Residences", ouvert en soft opening et dont l'inauguration officielle est prévue en avril prochain, fait partie du complexe touristique et de loisirs, Anfaplace Living Resort, un grand espace commercial et résidentiel installé au boulevard la Corniche. En lançant Pestana Casablanca, cet aparthotel de 4 étoiles à l'architecture contemporaine, qui comprend 73 suites, le groupe portugais présent en Europe, en Afrique, et en Amérique du Sud table sur les séjours et "long-stays" des hommes d'affaires et sur les amateurs de shopping. 'Le Maroc est le 5ème pays africain dans lequel le groupe Pestana a choisi de s'installer, un choix qui n'est pas hasardeux puisque motivé notamment par sa stabilité politique et financière et son potentiel touristique. Ce projet ouvre la porte à une entrée progressive dans un pays à fort potentiel touristique", a indiqué José Roquette, membre responsable du groupe Pestana, lors d'une cérémonie organisée mardi soir à Lisbonne pour la présentation de Pestana Casablanca.

TOURISME INTERNE

LE SEGMENT ÉRIGÉ EN PRIORITÉ

Une phrase maintes fois entendue et qui revient comme un écho. En France et dans bien d 'autres pays, le tourisme interne représente 60% de l'activité touristique. Au Maroc, il semble qu'on ait enfin retenu la leçon.

Activer la stratégie de développement du tourisme interne. L'actuel titulaire du département en a fait une des priorités pour l'année 2013. Ce segment était pendant la dernière décennie le parent pauvre de la stratégie touristique nationale. Certes, des actions de promotion de l'offre à destination du touriste national ainsi que des investissements dédiés étaient engagés, mais cela demeurait en deçà des attentes des nationaux dans la dynamisation de l'activité touristique surtout en période de crise.

LE TOURISME INTERNE NE DOIT PAS ÊTRE LA DERNIÈRE ROUE DE LA CHARRETTE

Professionnels et experts du secteur s'accordent à dire que le développement de produits à destination des nationaux devra être le fer de lance de l'industrie touristique qui a longtemps pâti de la très forte dépendance des marchés émetteurs étrangers notamment européens, pendant les périodes de crise et les creux conjoncturels. Ce créneau qui ne peut plus être la dernière roue de la charrette, permet de compenser la saisonnalité des arrivées de touristes internationaux et d'amortir les baisses des arrivées des étrangers.

ACTIVATION DU PLAN BILADI

L'heure est donc à l'activation des chantiers du Plan Biladi avec de nouvelles offres du programme Kounouz Biladi. À ce jour, sur les 8 stations prévues dans le Plan Biladi, seule celle d'Ifrane, développée par le groupe CMKD, est opérationnelle. La prochaine station dont l'ouverture aux touristes marocains, à des prix raisonnables, est prévue cette année est celle d'Imi Ouaddar (Agadir).

Cette station qui offrira à terme une capacité additionnelle à Agadir de près de 8.000 lits a nécessité un investissement de 400 MDH. Quant à celle de Sidi Abed (El Jadida), le démarrage des travaux de sa réalisation est prévu pour cette année. Pour ce qui est de la station de Kénitra (Mehdia), en cours de réalisation par la société d'aménagement et de valorisation de Mehdia, filiale de SGTM, elle n'ouvrira ses portes que d'ici 2015. Cette nouvelle infrastructure touristique d'un coût de 380 MDH offrira une capacité d'accueil de plus de 5.000 lits.

Le programme de valorisation comprend des résidences hôtelières horizontales (138 unités), des résidences hôtelières verticales (138 unités), des résidences immobilières de promotion touristique (172 unités), 228 unités résidentielles, un camping aux normes internationales (724 emplacements), des équipements d'animation et de loisirs (Aquaparc, restaurants panoramiques, commerces, terrains de sport, kiosques, école de surf) et des équipements publics (Mosquée, administrations). Quant à la concession de la station de Ras El Ma à Nador, elle serait en cours de signature entre le gouvernement et le consortium Asma Invest-Agadir Beach Club/Athos (groupe Brémond).

S'agissant des trois autres stations, à savoir, celles de Tanger, de Marrakech et de Benslimane, elles sont toujours en retard. Ni le foncier, ni les aménageurs développeurs ne sont identifiés. ■

TERRAKÉ

Redonnez souplesse et velouté à votre peau
au Spa by Terraké du Kenzi Menara Palace.

20% de réduction sur tous les soins du Spa by Terraké.

KENZI MENARA PALACE

Premium *Signature*

Zone de l'Agdal, av. Mohamed VI, Marrakech • Tél : +212 524 45 99 00
resa-menarapalace@kenzi-hotels.com • www.kenzimenarapalace.com

SENTIDO HOTELS & RESORTS

Kenzi Hotels Group®

© pizp-up +212 (0)6 61 31 58 51

VISION 2020

TROIS MILLIARDS DE DHS POUR REDYNAMISER SAÏDIA

Plusieurs programmes d'accompagnement et de mise à niveau, déclenchés depuis 2012, sont suivis de près afin de parachever l'ensemble des travaux initiés dans le cadre de la Vision 2020 et repositionner la station sur l'échiquier touristique national.

De même, de gros efforts sont fournis par les autorités concernées afin de recadrer l'approche de promotion dans sa globalité. Cela passe impérativement par une offre de qualité et un meilleur ciblage. Un touriste doit aussi pouvoir bénéficier d'un cadre agréable tant en termes d'infrastructures que d'animation.
De vastes chantiers viennent d'être lancés afin que la ville puisse répondre aux standards en la matière. Ces programmes d'envergure ciblent l'assainissement liquide, la voirie, l'aménagement de la corniche et des principaux boulevards de la ville, l'électrification et mise à niveau des places publiques ainsi qu'une nouvelle politique d'animation.

Parler de Saïdia, c'est aussi évoquer une double ambition : le développement de la ville et de ses complexes touristiques, deux structures urbaines interdépendantes, appelées à se développer de manière harmonieuse. Un objectif à n'atteindre que dans le cadre d'un développement intégré. Et cela de manière à satisfaire autant les 3.000 habitants de la ville que le rush des touristes en période estivale et qui s'élève à quelques 250.000 personnes. Dans cette quête de valorisation, 10 grandes actions (plus de 30 projets) ont été entreprises nécessitant plus de 3 milliards de DH.

LE PROBLÈME DE L'ASSAINISSEMENT EN COURS DE RÉSOLUTION

Le plan d'assainissement initial a posé plusieurs problèmes en raison de la défaillance de l'entreprise chargée de ce chantier. Elle a été remplacée par l'ONEE grâce à de nouveaux fonds propres. Cela devrait permettre de finaliser l'ensemble des travaux et permettre le démarrage avant fin avril. Le problème de la station d'assainissement devrait en revanche être réglé début mars. Par ailleurs, les études hydrogéologiques, en cours de réalisation, cibleront la nappe phréatique et son impact écologique, Saïdia se voulant une ville à connotation écologique avec des espaces verts, places publiques, actions de développement durable et éclairage adéquat.

Concernant l'acheminement des eaux, les résultats d'une étude en cours sont attendus pour fin avril. Ce sont quelques 400 millions de DH qui ont été débloqués pour son exécution. Depuis mai dernier, c'est la société Ozone qui est en charge de la gestion déléguée des déchets. Dans un esprit d'intégration harmonieux, la ville a adhéré au groupement dénommé Trifa qui regroupe toutes les communes de la province de Berkane. Un groupement répondant à la démarche de propreté paysagère et de qualité de vie.

EFFORT DE MISE À NIVEAU URBAIN DE LA VILLE

Une vaste étude portant sur le réseau routier urbain (100 km) a été lancée afin de le mettre aux normes. Un premier tronçon de 22 km a été identifié et les travaux devraient démarrer incessamment et en concomitance avec les travaux d'assainissement et le traitement des eaux pluviales pour un montant de 115 millions DH. Les tronçons restant devraient être terminés au cours des trois prochaines années et nécessiteront quelques 60 millions de DH. Par souci d'organisation, la ville sera dotée d'un plan de déplacement urbain. L'ancien plan d'aménagement de la station balnéaire, qui a été entièrement repensé afin d'attirer les investisseurs et booster l'attractivité de cette station, sera lancé incessamment. Le projet est en cours d'approbation par le ministère de l'Habitat après avoir passé toutes les phases de validation.

LA VILLE DOTÉE ENFIN D'UN HÔPITAL

Un hôpital d'une capacité de 68 lits avec trois blocs opératoires sera opérationnel à Saïdia dès le mois de mars. Une réalisation qui a nécessité 61 millions de DH et qui répond aux besoins de la population et aux attentes exprimées par différents intervenants touristiques qui ne comprenaient pas comment un mégaprojet touristique n'était pas équipé d'un hôpital. ■

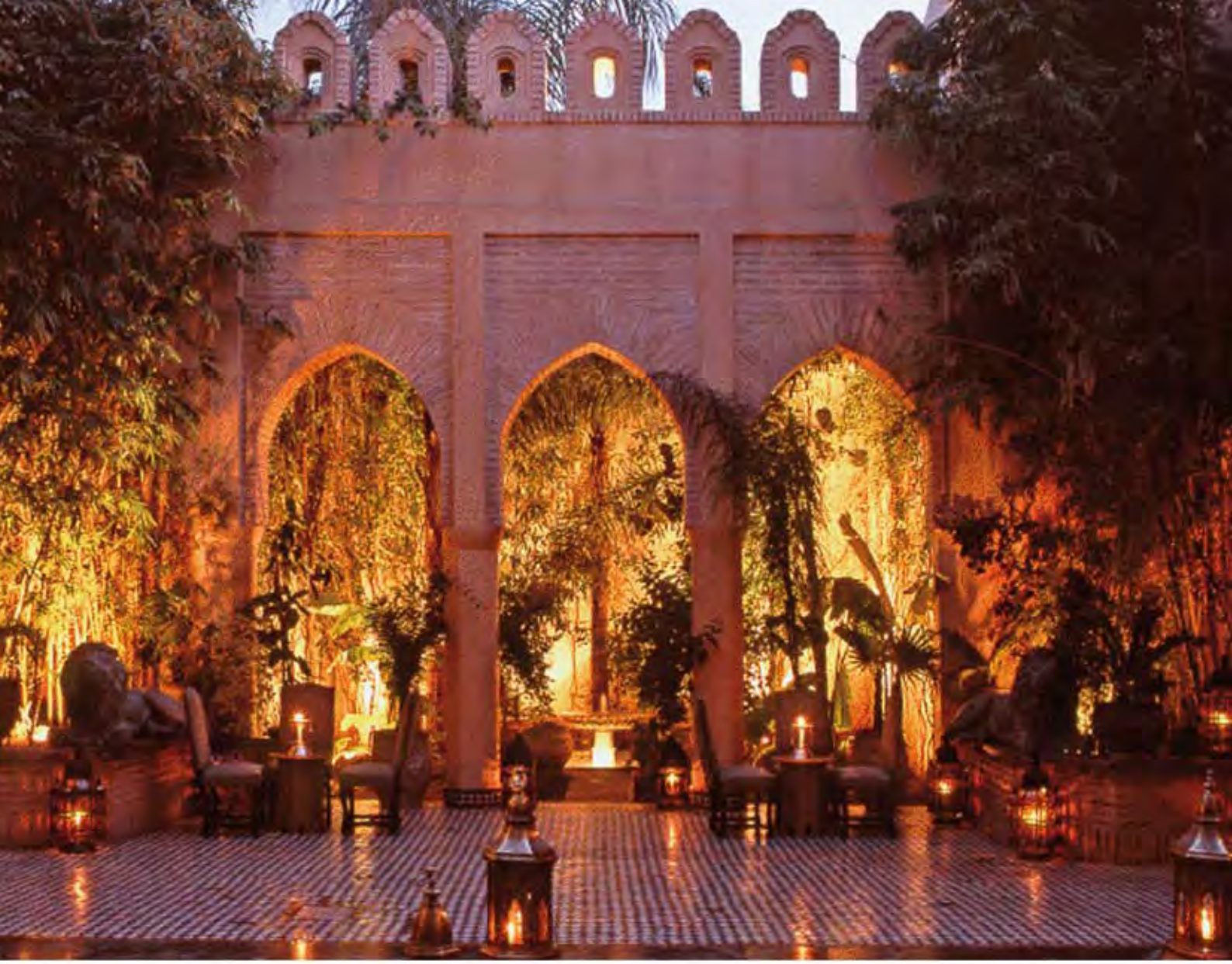

Le restaurant Dar Yacout à Marrakech

Voilà une des tables les plus réputées pour l'excellence de ses menus à Marrakech.

Le Restaurant Dar Yacout,situé dans le quartier de Bab Doukkala, souhaite la bienvenue dans un cadre enchanteur à tous ceux qui raffolent de la gastronomie marocaine exceptionnelle.

Table somptueuse présente à Marrakech depuis déjà une vingtaine d'années, le Restaurant Dar Yacout est une incarnation de l'excellence culinaire en matière de cuisine marocaine. Il fut fondé par Mohamed Zkhiri qui en a fait une station immanquable de la ville ocre.

Il s'agit de l'un des rares restaurants distingués par le label des Trois Fourchettes de Luxe.

79, derb Sidi Ahmed Soussi / Bab Doukkala, Marrakech
Tél. : +212 05 24 38 29 29 - Fax : +212 0524382538 - Email : yacout@menara.ma - Site web : www.yacout.ma

SOUANI RESORT

ACCORD DE PARTENARIAT CGI / KENZI HÔTELS

Il porte sur la gestion par Kenzi Hôtels des composantes hôtelières et touristiques du Resort Souani Méditerranée, réalisé par la CGI à Al Hoceima dans le cadre d'une convention d'investissement avec l'État.

En vertu de l'accord précité, la CGI a confié au groupe marocain Kenzi Hôtels la gestion et l'administration ainsi que l'assistance technique dans la conception et l'exécution du VVT (village de vacances touristique), de la RIPT (résidence immobilière de promotion touristique) ainsi que des restaurants de la zone d'animation collective. La capacité de lits prévue s'élève à plus de 1 400 lits, décomposée en un village de vacances et des résidences immobilières de promotion touristique.

Souani Resort compte une zone résidentielle et un hôtel 4 étoiles qui sera mis en exploitation dans le courant de l'année, des zones d'animation et d'attraction culturelle. La présence du site archéologique Al Mazamma qui s'étend sur 9 hectares, des vestiges datant du 16e siècle est un atout de taille qui pourrait aider à la promotion d'un tourisme éthique, respectueux de l'environnement naturel et culturel.

La richesse du patrimoine culturel de la région ouvre également des perspectives de développement. En réalisant des unités écologiques qui tiennent compte du développement durable, le groupe Kenzi Hôtels se lance le défi d'améliorer la saisonnalité pour la porter à 7 mois au lieu de 3 mois actuellement.

Le groupe Kenzi Hôtels, riche d'une expérience de près de deux décennies de gestion hôtelière, gère déjà 9 hôtels. ■

DEMANDES D'EMPLOI

O. Triki
Diplôme : master multidisciplinaire en Etudes Tourisme (Institut Universitaire Kurt Bösh (Sion – Suisse).
Ancien employeur : Hôtel Husa Casablanca Plaza.
Gsm : 06 04 02 95 19
Email : omtriki@gmail.com

M. LAZAZI
Diplôme : Master spécialisé en Management Hôtelier et Touristique (Université Mohammed V – Rabat)
Ancien employeur : Ico Tours (responsable marketing).
Gsm : 06 69 90 63 53
Email : lazazimeryem@gmail.com

A. NASSEK
Comptabilité et contrôle hôtelier.
Gsm : 06 67 35 53 50

Aït Souala Gris

Laissez vous griser...

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Thalvin
TERRE DES VINS
MAROC

Ouled Thaleb
morocco
africa
wine

ACCORD YNNA HOLDING - GOLDEN TULIP HOTELS

LES "RYAD MOGADOR" PASSENT SOUS GESTION GOLDEN TULIP

Les deux entités ont signé, au Ryad Mogador Agdal à Marrakech, un contrat de gestion pour l'exploitation et la commercialisation par Golden Tulip Hospitality Management Morocco des 10 établissements de la chaîne Ryad Mogador.

Ynna Holding a porté son choix final sur Golden Tulip après des contacts auprès de 6 autres enseignes candidates à cette reprise. Pour Miloud Chaâbi, président du groupe Ryad Mogador Hôtels, « *ce rapprochement avec Golden Tulip représente à la fois une opportunité et un tournant stratégique. Il donne plus de visibilité à l'international et lui fait bénéficier d'un accompagnement et d'une gestion aux normes internationales* ». De son côté, Rochdi El Bouab, Président- directeur général de Golden Tulip Hospitality Management Morocco, avec à son actif plus de 35 ans d'expérience dans l'hôtellerie, le tourisme et le loisir, « *ce co-branding avec Ynna Holding pour la gestion des hôtels Ryad Mogador est une opportunité sans commune mesure pour le développement de Golden Tulip Hotels qui devient par la même occasion le 1er groupe hôtelier international au Maroc avec plus de 6.200 chambres et 12.900 lits* ».

Le 10 hôtels de la chaîne Ryad Mogador y compris celui en phase de finalisation à Casablanca qui comprend 2 établissements mitoyens de 4* et 5* offrant une capacité totale de 500 chambres, seront commercialisés sous la marque Ryad Mogador By Golden Tulip.

Le contrat de gestion qui comprend une clause suspensive et des obligations de résultats prend effet à compter du 1er février. Il a été conclu pour une durée de 8 ans renouvelable deux fois 5 ans. ■

Louvre Hôtels renforce son développement au Maroc

Le géant international Louvre Hôtels qui occupe le premier rang sur le marché hôtelier marocain avec près de 4.600 chambres et 1.600 autres en construction, cherche à accroître son activité au Maroc avec sa marque Golden Tulip, dans le cadre d'un partenariat avec le groupe marocain Ynna Holding de Miloud Chaabi portant sur la gestion, l'exploitation et la commercialisation de la chaîne Ryad Mogador Hôtels.

Louvre Hôtels Group, a publié un communiqué à Paris, dans lequel il indique, qu'en vertu de cet accord, conclu entre les deux groupes pour une durée de huit ans renouvelables, les 12 hôtels de la chaîne Ryad Mogador hôtels (3.000 chambres) deviendront des Hôtels Mogador by Tulip Inn, Golden Tulip ou Royal Tulip selon les établissements. C'est un facteur clé de succès pour Louvre Hôtels Group dont les premières enseignes ont été très bien reçues par la clientèle et les investisseurs locaux, notamment grâce à des partenaires historiques comme H Partners et CMKD qui lui permettent de contribuer durablement à l'enrichissement du tissu économique local.

Ynna Holding - Dates marquantes

1999 : Ryad Mogador Essaouira, 1er hôtel du groupe.
2002 : Premier hôtel 3* à Marrakech Bab Doukkala.
2004 : Le groupe s'engage auprès du gouvernement pour un investissement de 1,68 milliard DH pour la construction d'unités hôtelières.
2005 : Ouverture à Marrakech des Ryad Mogador Menara et Ryad Mogador Opéra.
2007/2008 : Réalisation de 4 unités à Agdal Marrakech.
2009 : Ouverture de 2 établissements de l'enseigne à Marrakech.
2012 : Ouverture du premier hôtel de la marque à Tanger.
2013 : Ynna Holding confie la gestion de ses établissements à Golden Tulip.

NOUVELLE ALLURE, MÊME CARACTÈRE.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

BEAUVALLON

M. Lahcen ZELMAT
Président du GIAC
Hôtellerie & Tourisme

Le GIAC Hôtellerie & Tourisme est un « ***Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil*** » au service des entreprises hôtelières et touristiques, mis en place dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (F.N.I.H) et les pouvoirs publics, pour les accompagner dans la réalisation des diagnostics stratégiques et des ingénieries de formation.

Le Maroc, grâce à ses potentialités et son dynamisme, se positionne comme destination touristique privilégiée et ambitionne d'accueillir 20 millions de touristes à l'horizon 2020. Pour atteindre cet objectif le secteur du tourisme devra être des plus attractifs pour répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante dans une conjoncture où la concurrence internationale est des plus rudes.

Conscient de ces contraintes, le GIAC Hôtellerie & Tourisme fait de la mise à niveau de l'entreprise hôtelière et touristique, par le développement des compétences des ressources humaines, sa mission principale, et apporte son encadrement et son soutien financier aux établissements souhaitant réaliser un diagnostic stratégique et une ingénierie de formation.

Il accompagne l'entreprise adhérente dans son projet de développement en l'aidant à définir sa propre stratégie, mettre en place les moyens opérationnels pour sa réalisation et à identifier les besoins en compétences nécessaires à sa mise en œuvre.

Le principal rôle du GIAC Hôtellerie & Tourisme est d'informer et sensibiliser les associations professionnelles et les entreprises adhérentes à l'importance du conseil comme moyen permettant à l'entreprise de clarifier et d'identifier son projet de développement et au rôle de la formation en cours d'emploi, en vue de lui permettre d'améliorer les compétences de son personnel. ■

FINANCEMENTS :

- Du diagnostic stratégique à hauteur de 70 % avec un plafond de 100 000 DH / HT ;
- De l'ingénierie de formation à hauteur de 70 % avec un plafond de 100 000 DH / HT et 80% si l'étude d'ingénierie est consécutive à un diagnostic stratégique.

www.giacohotelstour.ma

GIAC Hôtellerie & Tourisme

ENTREPRISES TOURISTIQUES

Formez... Motivez... Fidélisez... Valorisez...

VOTRE PERSONEL

le GIAC Hôtellerie & Tourisme

vous accompagne dans vos projets de développement

Vous êtes un établissement hôtelièr, une agence de voyages, un restaurant, un loueur de voitures, transporteur touristique ou centre de loisirs, le GIAC finance :

VOS ETUDES STRATEGIQUES et D'INGENIERIES DE FORMATION à hauteur de 70 %

L'ingénierie approuvé par le GIAC est à déposer auprès de L'OFPPT avant le 30 juin.

Pour tout complément d'information ou dépôt de demandes de financement :
Contactez le GIAC Hôtellerie & Tourisme ; Avenue Nador ; C/o I.S.H.R, Polo – Casablanca 20550
Tél. : 05 22 85 40 56 – Fax : 05 22 80 03 15 - E-mail : giacotel1@menara.ma

RISMA - FASTOTEL

CONCRÉTISATION DE LA FUSION-ABSORPTION

Moyennant une rémunération de 52 millions de dirhams, la fusion a été réalisée avec effet rétroactif au 1er janvier 2012, entraînant dans le même temps la dissolution de la société Fastotel.

Marc Thépot et Amine Echcherki, vice Président et Président de Risma.

Après plusieurs reports, la fusion-absorption entre Risma et Fastotel s'est finalement concrétisée. Ainsi, la société Risma dispose officiellement de la propriété et de la jouissance des biens et droits de Fastotel, y compris ceux qui auraient été omis, à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion.

Inscrite dans la stratégie de continuité et de développement de Risma, cette fusion a pour objectif d'optimiser l'organisation et le fonctionnement des deux entités, de simplifier l'organigramme du groupe et d'optimiser la gestion du parc hôtelier.

Après sa fusion par voie d'absorption, Fastotel apporte à cette dernière sans exemption ni réserve, l'intégralité de son actif estimé à 144.126.843,41 dirhams au 31 décembre 2011, et ce moyennant la prise en charge par la société Risma du passif social de Fastotel estimé à la somme de 38.300.843,41 DH, soit un actif net 105.826.000 DH. L'apport de Fastotel correspond à une rémunération par augmentation de capital de Risma d'un montant de 52.193.400 dirhams.

Pour rappel, Fastotel est une société anonyme, sise à Casablanca, au capital de 10.234.000 dirhams. ■

Risma une année 2012 qui se termine malgré tout en beauté

Avec un taux d'occupation moyen de 60% contre 40% pour l'ensemble du marché, Risma termine l'année 2012 en beauté. Cette performance conjuguée aux revenus générés par les nouvelles ouvertures a permis à Risma de réaliser un C.A consolidé de 1,295 milliard de dhs, en progression de 10% sur le périmètre actuel et en quasi-stagnation à périmètre comparable. Par ailleurs, l'excédent brut d'exploitation à 443 MDH s'affiche en recul de 9%, impacté par les coûts de lancement des nouvelles unités ouvertes en 2012 et la sous-performance de 3 unités Coralia Club Agadir, Mercure Ouarzazate et Ibis Essaouira. S'agissant du résultat net part du groupe Risma enregistre une baisse de 199 MDH, sous l'effet conjugué des frais de restructuration en 2012. En effet, en plus des hôtels en ouverture sur 2012, le RNPG a été affecté par les frais de restructuration engagés en 2012 afin d'assainir son portefeuille. À quoi s'ajoutent les pertes affichées par la Saemog. Dans la décomposition du résultat net part du groupe, on retrouve une hausse de 74 millions de Dhs de résultat net qui provient de l'exploitation du parc arrivé à maturité et un recul de 116 MDH de résultat net découlant de l'exploitation des hôtels en ouverture, des amortissements et des frais financiers. Risma fait par ailleurs état d'une baisse de 27 MDH de résultat net provenant des hôtels sortis du périmètre de Risma, une autre de 48 MDH de résultat net en raison des frais de restructuration sur 2012, un fléchissement de 62 MDH de résultat net qui trouve son origine dans la quote-part dans le RN de Saemog détenue à 40% par Risma et enfin un recul de 20 MDH représentant les coûts de structure.

NEW MARINA CASABLANCA

LE PROJET EST BIEN LANCÉ

La capacité hôtelière du projet New Marina Casablanca, qui gère les composantes touristiques et plaisance du projet Casablanca Marina, sera d'environ 1.400 lits auxquels seront annéxés un palais des congrés et une marina.

2013 sera l'année de démarrage des travaux de réalisation des composantes touristiques et de plaisance du projet Casablanca Marina, notamment le port de plaisance, un hôtel 5* de luxe, une tour hôtel 5* business annexée à un palais des congrès et un hôtel 4*. L'annonce a été faite par Samir Zenagui, directeur général de la société New Marina Casablanca (NMC), filiale 100% MADAEF (fonds d'investissement touristique du groupe Caisse de Dépôt et de Gestion CDG), gestionnaire avec Al Manar (CGI) et d'Aldar (Foncière Chellah et Marjane), du projet Casablanca Marina.

Ce dernier s'étend sur une superficie totale d'environ 450.000 m^2, avec un budget d'investissement global de 5 milliards de dirhams. Sa livraison dans sa globalité est prévue pour 2016.

LA GESTION DES HÔTELS CONFIÉE À L'UN DES 3 PLUS GRANDS OPÉRATEURS HÔTELIERS DANS LE MONDE

Le port de plaisance sera doté d'une partie Food & Shopping, autour d'un bassin d'une capacité de 150 anneaux. Pour ce qui est des hôtels et du palais des congrès, NMC est en cours de signature de contrats de gestion hôtelière, avec trois des plus grands opérateurs hôteliers dans le monde.

L'hôtel 5* de luxe aura une capacité de 150 chambres sur cinq étages. Quant à l'hôtel 4*, il devra compter 180 clés sur six étages. S'agissant de la tour hôtel, dotée d'un palais des congrès disposant d'une grande salle d'exhibition d'une capacité de 2.500 places, ainsi que d'un auditorium de 500 places, elle offrira une capacité de 300 chambres sur 40 étages (150 m de haut).

Casablanca Marina deviendra de ce fait un nouveau centre d'affaires moderne et touristique en mesure d'accueillir les entreprises internationales s'intéressant au Maroc comme plateforme de développement de l'Afrique. Il viendra ainsi accompagner le projet de Casablanca Finance City (CFC), qui se veut à la fois une place onshore et offshore, permettant aux entreprises d'exercer leur activité sur le plan international et local. En attendant que la composante touristique soit lancée, sur une superficie totale de 672.000 m^2, 260.000 m^2, consacrés principalement à des bureaux et à des appartements, seraient déjà livrés cette année. Une première tranche serait prête le premier semestre, tandis que la seconde est prévue pour la fin de l'année. Au total, le projet se répartit en bureaux (33%), résidentiel (30%), hôtellerie (12%), commerce (15%), équipements de loisirs, services et animation (10%).■

CENTRE COMMERCIAL

OUVERTURE DE L'ANFAPLACE LIVING RESORT

Avec la présence d'enseignes de renommée mondiale, Anfaplace Living Resort s'impose comme espace de shopping incontournable à Casablanca. Le complexe propose un hôtel de luxe de 173 chambres, des logements de haut standing, une résidence touristique, un centre commercial, un club financier et des plateaux de bureaux.

Après Morocco Mall, Casablanca renforce ses attraits économiques et touristiques, avec l'ouverture d'Anfaplace Living Resort. Ce nouveau projet qui s'étend sur une superficie d'environ 9,3 hectares a pour avantage de combiner tourisme, complexe résidentiel, finances, commerce, loisirs et restauration.

Situé au cœur de la corniche, il propose un hôtel de luxe, des logements de haut standing, une résidence touristique, un centre commercial, un club financier et des plateaux bureaux. L'investissement global consacré au développement de ce projet d'envergure avoisine 2,7 milliards de DH.

Le centre commercial, « Anfaplace Shopping Center », d'une superficie de 36 000 m² accueille des marques nationales et internationales proposant une large gamme de produits.

Le complexe met à la disposition des entreprises 16 000 m² répartis en bureaux de différente distribution et d'un club financier de la métropole. Anfaplace Living Center dispose d'un centre de conférences d'une capacité de 800 places.

Pour la gestion de ce complexe multifonctionnel, des accords de partenariat ont été signés avec deux grands groupes de gestion d'hôtels, resorts et résidences. Ainsi le gestion de l'hôtel haut standing de 183 chambres et suites a été confiée au groupe Four Seasons.

Concernant les 73 suites dont des studios-suites, suites, Executive Suite, Premium Suite et Suite, c'est le groupe international portugais Pestana de tourisme et de loisirs, présent en Europe, Afrique, Amérique du Sud et bientôt aux Etats-Unis, qui en aura la charge. ■

Le Maroc, 5e pays africain où s'installe le groupe Pestana

Le Maroc est le 5e pays africain dans lequel le groupe Pestana a choisi de s'installer. Ce premier investissement du groupe portugais est le début d'une série de projets que Pestana voudrait développer dans d'autres villes du Maroc.»

Casablanca 3ème destination africaine

La ville de Casablanca a été la troisième destination en Afrique qui a attiré le plus grand nombre de visiteurs étrangers durant l'année écoulée, indique un rapport réalisé par un réseau de professionnels du tourisme en Afrique du Sud. Casablanca figure ainsi parmi les destinations préférées au niveau du continent africain, après les villes sud-africaines de Cap-Town et Durban qui ont attiré en 2012 plus de deux millions de touristes. Parmi les cités ayant également profité de l'activité touristique figurent notamment Accra, Nairobi, Dakar, Kampala, Lagos, Maputo, le Caire et Tunis. Le rapport note que les touristes étrangers, qui étaient habitués à passer leurs vacances dans des villes notamment européennes, ont commencé à changer l.

AGADIR

L'HÔTEL LA KASBAH FERME SES PORTES

Après le Valtur, c'est au tour de l'hôtel La Kasbah de fermer ses portes. Une fermeture qui s'est produite avec pertes et fracas : 400 lits et 124 postes d'emploi.

La Kasbah, établissement quatre étoiles appartenant à la Somed (Société Maroc Émirats arabes unis de développement) dont la gestion était confiée au groupe Accor, a mis les clefs sous le paillasson, après avoir suspendu son contrat de location, étalé jusqu'en 2015 avec la Somed.

Une fermeture pour crise économique qui a frappé de plein fouet l'activité de l'établissement, le gestionnaire étant confronté à des difficultés financières, notamment à un déficit accumulé par la gestion de l'unité ces dernières années.

Le dossier est toujours en suspens, même si la décision de fermeture a été déjà prise par la société gestionnaire. La commission préfectorale d'enquête et de conciliation d'Agadir Ida Outanane, instituée par l'article 557 du Code du travail encadre des négociations avec les parties prenantes en vue de parvenir à un accord portant notamment sur l'indemnisation des salariés. Or, aux yeux des employés, le licenciement pour motif économique va entraîner la perte de leurs droits, notamment l'ancienneté.

L'année 2012 a été difficile pour certains établissements hôteliers (Valtour, Tivoli, Palais des roses, Tildi) et a été émaillée de conflits sociaux, dont les plus récents sont ceux de l'agence Holidays Services, filiale de TUI et de l'hôtel Golden Tulip Anezi, dirigé par la société immobilière Eurafrique dont les employés licenciés attendent d'être fixés sur leur sort.

Pourtant l'activité touristique de la destination Agadir a enregistré une augmentation de l'ordre de 4,05% en arrivées et de 0,24% en nuitées par rapport à l'année 2011, ce qui lui a permis de résister aux aléas de la crise. Par ailleurs les établissements situés sur le front de mer au nombre de 14 et tôt alisant une capacité de 8.408 lits, ont clôturé l'année sur un taux moyen pondéré de 73,4%. ■

A la suite de la publication d'un article dans le quotidien arabe Al Khabar, la direction de l'hôtel Kenzi a réagi en adressant un droit de réponse que nous publions ci-après

A Monsieur Mohamed Ben Sidi, Redacteur En Chef Du Journal Al Khabar
Objet : Mise Au Point
Monsieur,
Votre journal a publié dans le numéro 529 du 18 février 2013 en première page un article sous le titre : Confiscation de 200 tee shirts importés de Grande Bretagne imprimés avec la carte incomplète du Maroc. Signé par MME KAOUTAR BEN EL AIFER, cet article dénie toutes les règles déontologiques régissant la profession du journalisme, le signataire n'ayant même pas pris contact avec la direction de l'hôtel **KENZI MENARA PALACE** pour s'enquérir de la véracité des faits à l'origine de l'incident, avant d'en informer convenablement l'opinion publique, portant ainsi atteinte à la notoriété de l'hotel et à la société dirigeante en l'occurence **KENZI HOTEL**.
En conséquence de quoi, et conformément aux lois régissant les métiers de la presse et selon le code de la presse, nous vous demandons de bien vouloir prendre en consideration les explications et clarifications qui s'en suivent :

L'HÖTEL **KENZI PALACE** n'a jamais importé les tee shirts sujets de la polémique, et n'est concerné en aucune manière, ni directement, ni indirectement avec les informations relatées dans l'article en question.
Et en totale contradiction avec celles avancées par votre journaliste, concernant toute relation de notre établissement avec le sujet, nous tenons à vous informer que les tee shirts ont été importés par KIRBY, une firme anglaise spécialisée dans la vente des aspirateurs, et ont fait l'objet de confiscation et destruction par la direction des douanes , vu le contenu erroné et diffamatoire des configurations imprimés sur leurs tissus. Et, pour plus de précision, nous tenons à porter à votre connaissance que la Drection des douanes avait recu une demande écrite du client autorisant la destruction de la dite marchandise et non pas de la direction de l'hôtel. La seule relation liant l'hôtel **KENZI MENARA PALACE** avec la personne en question se résume et se limite en tant que client ayant residé à l'hôtel du Jeudi 15 février au dimanche 17 février 2013.
Ainsi, nous vous demandons de publier les clarifications contenues dans cette mise au point sur la même page de votre journal.
Nous remercions pour votre compréhension.

SOFITEL CASABLANCA TOUR BLANCHE

1ÈRE ESCALE LITTÉRAIRE AVEC ROBERT SOLÉ ET DENIS LABAYLE

Partenaire des plus grands événements artistiques et culturels de la capitale économique, Sofitel Casablanca Tour Blanche a organisé, une 1ère édition des Escales Littéraires avec, comme invités de marque, les écrivains Robert Solé et Denis Labayle.

Organisé sous le signe de «*Lier la passion de l'excellence à l'ambition de la culture*», l'objectif de cet événement est d'inviter des auteurs qui marquent leur époque à partager avec le public leurs dernières créations, mais aussi sur leur rapport à la culture et l'écriture et leurs idées et réflexions sur le monde qui nous entoure.

Les deux écrivains invités à cette première escale vont publier des nouvelles sur la ville de Casablanca.

UNE DEUXIÈME ESCALE EST PRÉVUE DANS LE COURANT DE L'ANNÉE.

ROBERT SOLÉ

Ecrivain et journaliste français, d'origine égyptienne. Né au Caire en 1946, il a publié 5 romans aux Editions du Seuil: Le Tarbouche (1992), Le Sémaphore d'Alexandrie (1994), La Mamelouka (1996), Mazag (2000) et Une soirée au Caire (2010). Il a écrit aussi divers essais ou récits historiques, parmi lesquels, L'Egypte, passion française (1997), Les Savants de Bonaparte (1998), Dictionnaire amoureux de l'Egypte (Plon, 2001), Le grand voyage de l'Obélisque (2004), Bonaparte à la conquête de l'Egypte (2006), La Vie éternelle de Ramsès II (2011), Le Pharaon renversé (2011) et Champollion (2012).

DENIS LABAYLE

Denis Labayle, écrivain, est l'auteur de pièces de théâtre, de nouvelles, d'essais et de romans. Médecin engagé, ses essais, publiés principalement aux éditions du Seuil, font aujourd'hui référence. Les idées qu'il défend reposent sur trois valeurs essentielles: la liberté, la dignité et la solidarité.

Ses romans salués par les meilleurs critiques de la presse ont tous été sélectionnés pour des prix littéraires. Il obtiendra la Prix Littré en 2002 pour Cruelles Retrouvailles et le prix du Lions Club en 2005 pour Parfum d'Ébène ainsi que le prix des lecteurs de Brive en 2009 pour Rouge Majeur. Son dernier ouvrage paru en 2012 s'intitule Noirs en blanc.■

Accor primé pour sa diversité

Accor Maroc, lauréat du trophée de la diversité 2012 dans la catégorie « Recrutement et intégration de catégories défavorisées ».

Cette distinction a été remise au groupe hôtelier lors de la première édition des « *Trophées marocains de la diversité* ».

Accor est récompensé pour son engagement à intégrer les jeunes en échec scolaire dans la vie active, à travers son centre de formation par apprentissage. Ce centre a vu le jour en 2006, en partenariat avec l'agence de coopération allemande GTZ…

CNN

RABAT DEUXIÈME MEILLEURE DESTINATION AU MONDE

La ville de Rabat n'en finit pas de faire parler d'elle. Après avoir été classée patrimoine de l'humanité par l'Unesco, elle a été choisie comme deuxième meilleure destination au monde par CNN.

Avec le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg, le tramway, ses monuments historiques restaurés, ses artères réhabilitées, son patrimoine architectural mis en valeur, Rabat est en train de s'imposer comme l'une des plus belles villes du monde. CNN, la célèbre chaîne américaine, l'a choisie deuxième meilleure destination au monde. Un classement mérité qui ne doit rien au hasard.

Située sur la façade atlantique, la capitale du Royaume est le fruit d'un mélange subtil d'un passé arabo-musulman authentique et un cachet occidental moderne.

Cette ville qui regorge de monuments historiques et comprend aussi une «ville nouvelle», conçue et construite sous le protectorat français, offre à ses visiteurs l'opportunité de remonter l'histoire à travers la découverte de monuments qui remontent parfois au XIIe siècle. Il s'agit en l'occurrence de la mosquée Hassan (dont la construction a démarré en 1184), des remparts et portes almohades (seuls vestiges subsistants d'un grand projet de ville capitale du califat almohade) ou encore des vestiges de la principauté morisque, ou andalouse datant du XVIIe siècle. La ville offre aussi un cadre de vie agréable dans un espace qui représente d'ailleurs l'un des plus grands et plus ambitieux projets urbains du XXe siècle en Afrique et probablement le plus complet.

Cette variété culturelle et historique a valu d'ailleurs à la ville d'être inscrite, le 29 juin 2012, sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Un nouveau «label» qui permettra de mieux valoriser ce joyau culturel, architectural et historique.

Et pour célébrer cet événement grandiose, un programme riche et varié de festivités a été conçu et mis en œuvre pour l'occasion. Ledit programme qui s'est étalé sur les mois de novembre et décembre reposait sur l'organisation de plusieurs événements culturels.

Toujours dans le cadre des festivités célébrant l'inscription de Rabat sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, la place Moulay El Hassan accueille, jusqu'au 15 février, une rétrospective de l'œuvre du grand artiste sculpteur tunisien Sahbi Chtioui. ■

La ville de Rabat fait partie des destinations les plus «hot» qu'il faut absolument visiter en 2013, c'est ce qui ressort d'un rapport publié le 2 janvier dernier par la chaîne américaine CNN qui cite les 12 meilleures destinations dans le monde (Top Travel), plaçant la capitale marocaine en deuxième position devant des villes très prisées. Quant à la première place, elle est revenue à l'Écosse. Notons que Rabat est la seule ville arabe qui figure dans le classement de CNN.

ESSAOUIRA ET LE SAHARA

DANS LES MEILLEURES DESTINATIONS D'AVENTURE DU GUARDIAN

Le magazine anglais The Guardian vient de publier son classement des 30 meilleures destinations d'aventure en 2013 et le Maroc y est bien représenté. L'agence anglaise GoLearnTo, spécialisée dans les vacances d'apprentissage organise, à Essaouira, des formations de surf.

En vacances pour la semaine, les candidats se forment pendant six heures répartis sur deux jours. Ils sont logés dans les riads traditionnels situés au cœur de la médina et peuvent outre le surf, visiter les souks, accéder à un hammam ou se détendre sur le toit en sirotant un thé à la menthe. Visiblement, Taghazout n'est pas le seul eldorado des surfeurs européens en hiver.

Le spécialiste des voyages d'aventure Tour Dust organise une excursion au Sahara occidental, mi-octobre destinée aux familles. Après une brève visite de Marrakech, les «aventuriers» abandonnent leurs voitures pour monter à dos de chameaux.

LE MAROC EN PROMOTION TOURISTIQUE AU PAYS-BAS

Le Maroc a pris part au Salon du tourisme et des voyages «Vakantiebeurs», organisé du 9 au 13 janvier à Utrecht, avec un stand mettant en valeur la diversité et la richesse culturelles et naturelles de la destination Maroc.

La participation à cette manifestation touristique s'est caractérisée cette année par une focalisation sur Agadir et Marrakech, prisées par les touristes néerlandais. Dans ce sens, responsable à l'ONMT du Benelux, Jamal Ayad a indiqué que la participation annuelle du Maroc au salon d'Utrecht vise à maintenir la quote-part nationale sur le marché hollandais et encourager les Tours opérateurs néerlandais à attirer davantage de touristes au Maroc.

Pour ce faire, l'office améliore sa stratégie destinée aux Pays-Bas à travers la prise d'une série de mesures qui concernent notamment le renforcement de la communication institutionnelle, la promotion d'actions de co-marketing, le développement des outils numériques qui leur sont destinés ainsi que l'organisation de voyages au Maroc au profit des professionnels hollandais pour découvrir la diversité du produit touristique national.

UNE TÉLÉVISION DOMINICAINE SALUE LES ATOUTS TOURISTIQUES ET LA STABILITÉ DU MAROC.

Les potentialités touristiques «impressionnantes» du Maroc et la stabilité dont il jouit sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, ont été mis en exergue par la chaîne de télévision dominicaine «Teleantillas Canal 2».

Dans son émission «De calle» qui a présenté un dossier spécial Maroc intitulé «*Le Maroc, un pays à découvrir* », la journaliste a passé en revue les atouts historiques, culturels et civilisationnels du Royaume qui, tout en entrant de plain-pied dans l'ère de la modernité, a su préserver son cachet authentique et son riche patrimoine ancré dans l'histoire. En présentant une palette de produits décoratifs d'artisanat et d'habits traditionnels et folkloriques, la chaîne a donné toute la mesure du génie et de la créativité de l'artisan marocain, de même qu'elle a mis en avant la variété des plats caractéristiques de la cuisine marocaine qui compte parmi les plus riches et les plus raffinées du monde. ■

TOURISME DE LUXE

LANCEMENT DE LA MARQUE ATLAS ELITE

Simple hasard du calendrier, alors que le réseau Leading hôtel of the world organisait sa réunion annuelle à Marrakech, capitale de l'hôtellerie de luxe du Maroc, le groupe Atlas Voyages lançait sa nouvelle marque « Atlas Elite »

Une marque dédiée aux établissements d'hébergement répondant aux plus hauts niveaux de prestations uniques visant l'excellence : hôtels, ryads, villas. La conclusion de ce partenariat s'est réalisée sur la base de ce qui fait l'attractivité de ces unités et en assure la fréquentation.

Cette ouverture a été précédée de celle d'une agence de voyages à Anfaplace, la douzième de la marque à travers le Maroc. A l'horizon 2015, c'est un total de 25 agences qui sera implanté à travers le territoire. En parallèle, avec le MICE et le Corporate, le groupe a développé une nouvelle stratégie avec le lancement d'Atlas Events.

Un partenariat a été conclu avec 35 établissements avec lesquels Atlas Elite projette de réaliser pour la seule année 2013 entre 20 et 30% de son chiffre d'affaires et de capter 50% de la clientèle qui fréquentente ces belles unités.

Avec l'éclosion, voire, l'explosion des demeures de charme qui ont prévalu au cours des années 2005 et 2010, ce partenariat devrait être élargi et développé dans d'autres enseignes et d'autres villes. C'est un total de 100 adresses de luxe que la marque vise à l'horizon 2015. Atlas Elite entend ainsi tisser un réseau d'adresses, à l'image de ce qui a été fait en Espagne avec Châteaux Relais qui a donné une certaine image de la péninsule ibérique. En terme de clientèle, l'objectif est d'arriver à 2500 clients dès 2014. La stratégie de la marque est d'agir sur les marchés traditionnels porteurs mais aussi sur de nouveaux marchés comme l'Amérique du Sud et la Scandinavie où se trouvent des consommateurs de ce genre d'établissements de collection et de la ville de Marrakech en particulier.

UN PACKAGE POUR UN SÉJOUR EXCEPTIONNEL

La mission d'Atlas Elite ne se limite pas au seul volet hébergement. Elle propose un package pour un voyage exceptionnel en se focalisant sur des niches à forte valeur ajoutée et des produits exclusifs: circuits, produits spécialisés, service de conciergerie de luxe et d'assistance privée et personnalisée dans les aéroports du Maroc. Pour atteindre la perfection et offrir le sans faute, Atlas Elite a constitué une ossature de personnes hautement qualifiées dans ce genre de prestations et s'est adossée à un réseau de prestataires rigoureusement sélectionnés et à des adresses d'exception dans la restauration, le transport, les activités insolites.

Rien n'a été laissé au hasard. Tout a été pensé dans les moindres détails. Dès l'arrivée du client à l'aéroport, des représentants et managers assurent un accueil personnalisé et chaleureux dans des tenues élégantes, un accès aux salons VIP et service 'Convives de Marque', une assistance personnalisée dans toutes les villes du Maroc. Des représentants agréés sont à pied d'œuvre à Marrakech, et dans toutes les villes du Royaume. Et, cerise sur le gâteau, un service «Assistance Desk 24/24, 7/7» est mis à la disposition de cette catégorie de clientèle haut de gamme et haute contribution. ■

MARRAKECH

LE LUXE FAIT SA PROMO

Leading hôtel a fêté son 85e anniversaire dans la cité ocre. Quatre établissements faisant partie du club très select ont été présentés aux meilleurs vendeurs du réseau mondial.

En marge d'un network organisé à Marrakech et auquel ont participé ses meilleurs vendeurs, le réseau des Leading hôtel of the world, 35 tour-opérateurs spécialisés dans le luxe ont ainsi pu découvrir la ville et ses atouts.

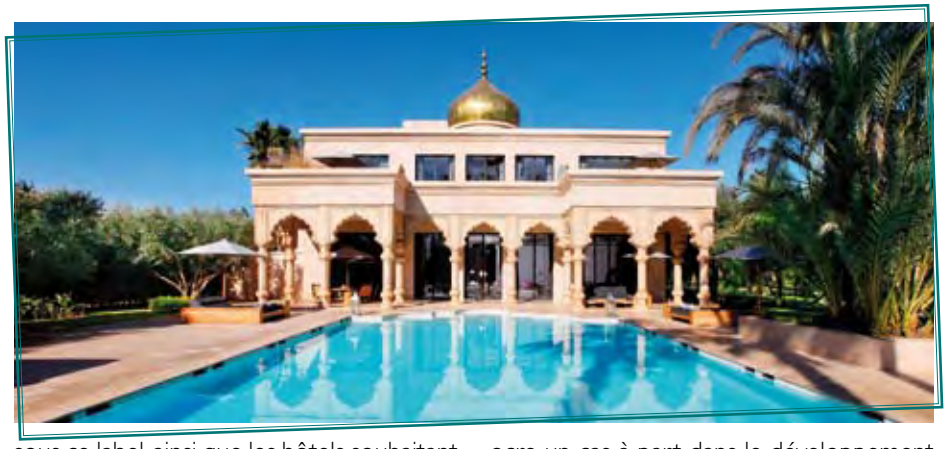

Le club des Leading hôtel of the world est la plus grande collection d'hôtels au monde et regroupe 430 établissements de luxe, répartis dans 80 pays. Quatre établissements de Marrakech font partie de cette collection : la Mamounia, le Royal Mansour, le palais Namaskar et le tout dernier Taj Palace. Pour rejoindre ce réseau, il faut répondre à des critères (800 au total), après une demande formulée par l'établissement et d'inspections inopinées.
Le réseau a créé dans ce sens un cabinet d'expertise spécialisé, Leading Quality Assurance, basé en Angleterre, lequel inspecte chaque année, de manière strictement anonyme, les hôtels regroupés sous ce label, ainsi que les hôtels souhaitant en devenir membre. Le parcours est retracé et inspecté, de la prise de réservation téléphonique, au check out final, avec enregistrement audio, photographies et vidéos à l'appui.

Marrakech fait donc partie des 9 destinations africaines appartenant à ce réseau. Son offre du luxe a pratiquement doublé entre 2009 à 2011 faisant de la cité ocre un cas à part dans le développement du tourisme marocain. Alors que la crise est bien installée, des unités de luxe adossées à des signatures prestigieuses ont émergé. Ainsi, dans le sillage de La Mamounia qui a ré-ouvert ses portes en 2009, de grandes enseignes lui ont emboîté le pas comme le Royal Mansour, Barrières, Four Seasons, le palais Namaskar, le Selman ou encore le Taj Palace, leurs investissements ont été portés par des enseignes internationales qui ont eu un grand impact sur les médias et qui devraient tirer l'offre vers le haut et conforter dans tous les cas le nouveau positionnement de la cité ocre.

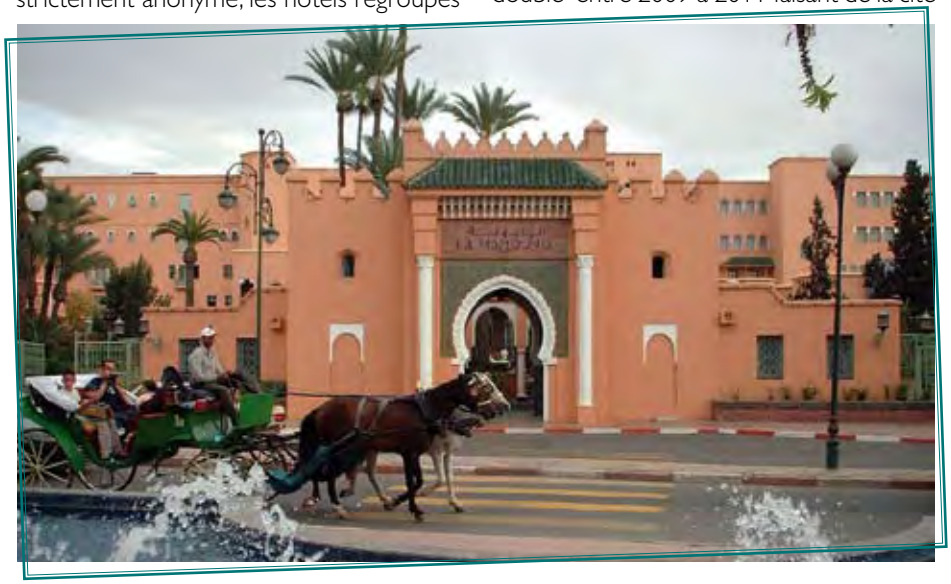

Pour rappel, le plan de tourisme de la ville avait identifié le segment de luxe comme outil de développement pour les prochaines années. Et depuis deux ans, la région reprend pied sur ce segment rémunérateur du marché en dépit des retentissements de la crise économique. A en juger par le carnet des réservations des palaces de la région, il y a tout lieu de penser que Marrakech s'est fait une place sur ce segment exigeant du marché. ■

THERMALISME

UNE SECONDE JEUNESSE POUR MOULAY YACOUB

Sothermy, la société thermo-médicale de Moulay Yacoub filiale de CDG Développement, redonnera sa jeunesse à l'ensemble des installations thermales. Il s'agit d'un projet de développement d'un montant de 400 MDH visant en à faire une station thermale dans les règles de l'art à l'international.

Pour jouer un rôle important dans l'offre touristique de la région de Fès-Boulemane, Sothermy a signé dans ce sens une convention avec Vichy Spa International, filiale de la Compagnie de Vichy, groupe français de référence en matière de thermalisme et de bien-être.

Soutenant Sothermy, cette dernière va s'occuper de la conception fonctionnelle, de la spécification des objectifs de performance et du choix des produits et des équipements répondant le mieux aux besoins des professionnels du thermalisme. Une fois que les projets seront exploitables, elle en assurera la gestion déléguée.

UN HÔTEL À LA MARQUE THERMALIA BY VICHY

Ce projet sera mis en œuvre en deux phases. Une première étape, étalée sur la période 2013-2015, prévoit la construction sur une superficie de 2.700 m² d'un nouvel établissement thermal traditionnel, selon les meilleures normes d'accessibilité, de sécurité et d'hygiène. Juste après le bouclage du projet et le début de son exploitation prévue en juillet 2014, l'actuel bâtiment des thermes traditionnels sera détruit et remplacé par un hammam de 2.200 m² de superficie. Cela permettra de séparer l'activité thermale de celle de hammam.

Pour ce qui est de la deuxième phase située entre 2015 et 2017, elle concerne la rénovation des nouveaux thermes. Ces derniers proposeront une variété de services thermo-médicaux. La phase programme aussi la remise en forme et la construction d'un hôtel 4 étoiles mitoyen aux thermes portant la marque «Thermalia by Vichy» d'une capacité d'une centaine de chambres, afin de permettre sa commercialisation à l'international. ■

TANGER
Le projet de la Zone Portuaire sur les rails

La Société d'Aménagement pour la Reconversion de la Zone Portuaire de Tanger-Ville (SAPT) vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt, ouvert à toute structure nationale ou internationale, pour mener à bien le développement et la gestion de l'offre hôtelière composée des unités suivantes : un hôtel 5 étoiles de 150 chambres, un hôtel 4 étoiles de 250 chambres adossé à un palais des congrès de 1 500 places, un hôtel de 3 étoiles de 80 chambres et un appart-hôtel de 50 appartements. Pour rappel, le projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger vise à positionner la capitale du détroit en tant que destination phare du tourisme de croisière et de plaisance en Méditerranée. Il comprend notamment une marina de 1 600 anneaux, 3 postes pour les bateaux de croisière, un musée, un palais des congrès, un multiplex cinématographique, un pôle de commerce et d'animation, des hôtels, des bureaux et du résidentiel

OUALIDIA

CURE DE JOUVENCE POUR LA STATION BALNÉAIRE

Un plan intégré, d' un montant de 329,85 MDH, a été élaboré pour le développement de la station balnéaire et la préservation de sa lagune, une des plus belles lagunes du littoral marocain, et la protection de son potentiel ostréicole.

Oualidia, une pittoresque petite ville de la côte atlantique dotée d'une des plus belles lagunes du littoral marocain qui ne s'anime que pendant la période estivale. Quand on parle d'Oualidia, on la qualifie de charmante station balnéaire, calme et paisible, avec sa plage, sa casbah, son port de pêcheurs et son Palais royal. Sans oublier bien évidemment ses parcs à huîtres et sa réserve de chasse.

Le plan d'action vise à asseoir durablement le développement de la commune. Et comme les atouts de celle-ci sont principalement sa lagune et la culture des huîtres dans les parcs occupant les berges de cette baie, le plan projette de protéger la lagune et la préservation de son potentiel ostréicole.

Le site est constitué par une baie et sa lagune s'étendant sur 10 000 ha avec une façade continentale de 40 km. Un site hautement écologique qui constitue une zone humide d'intérêt international du fait qu'elle représente un espace de reproduction et un passage de choix pour les oiseaux migrateurs en voie de disparition. Le site est régi par la convention RASMAR (du nom de la ville iranienne où a été adoptée ladite convention) qui réglemente l'utilisation rationnelle des écosystèmes en zones humides dans le but d'un développement durable. Le site qui abrite huit parcs ostréicoles ainsi qu'un parc à palourdes est, par ailleurs, réputé pour la production d'huîtres de qualité qu'il convient de préserver et de développer selon les normes internationales, en termes de qualité et d'hygiène alimentaire. Le plus ancien de ces parcs, qui a été lancé vers les années 50, produit jusqu'à 100 tonnes/an d'huîtres, pour une grande part d'espèce japonaise.

Ce parc Ostréa, qui constitue avec deux autres les trois unités agréées pour la purification, le conditionnement et l'expédition des coquillages, dispose de son propre laboratoire, contrairement aux autres qui ont signé des conventions avec l'INRH (l'Institut national de recherche halieutique) pour effectuer les contrôles avant la commercialisation. Le confinement du sable à l'intérieur de la baie, qui communique avec l'océan par un seul passage, crée un problème d'ensablement. Ce phénomène, ajouté à la sédimentation favorisée par le flux qui domine l'écosystème de Oualidia, risque d'entraver l'essor de l'activité.

DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

En mettant en œuvre des mesures appropriées pour l'amélioration de la culture ostréicole et en réorganisant les activités développées dans les alentours de la baie, on créera d'autres activités génératrices de revenus. Ainsi, en réorganisant les activités d'élevage, de production de lait et de viande rouge ou de culture maraîchère, à l'est de la baie, on améliorera les revenus des éleveurs et des agriculteurs et on garantira la préservation de leurs emplois. ■

ATLAS RIDER
Transport Touristique

Créée en 1999, Atlas Rider bénéficie d'une excellente réputation basée sur le respect de la sécurité et le confort de ses utilisateurs. Le renouvellement fréquent de sa flotte et l'investissement dans des équipements de nouvelle génération font du parc de la société Atlas Rider un des plus modernes et des plus fiables du Maroc.

Confort et sécurité pour tous vos voyages

ATLAS RIDER
Transport Touristique

Siège social : Avenue Allal Fassi, Immeuble Atlassi C 4ème étage N° 17 - Marrakech - Tél. : 0522 36 34 55 - Fax : 0522 36 01 85
GSM : 0646 11 60 34 - E-mail : commercial@atlasrider.ma

INTERNATIONAL BOURSE BERLIN

L'ALLEMAGNE EN CONQUÊTE

Reconquérir le marché allemand qui compte quelque 50 millions de voyageurs, c'est le but que se sont fixés les professionnels marocains présents en ordre serré à Berlin. Dans les années 80, Agadir accueillait à elle seule 250.000 touristes allemands.

Leur nombre a fondu comme neige au soleil pour se situer à 67 000 en 2012. L'apparition de nouvelles stations balnéaires (Egypte, Turquie, République Dominicaine), conjuguée à la faiblesse du budget alloué à cette destination (8MDH contre 60 MDH) expliquent en tout ou en partie cette descente aux enfers.

Avec une offre diversifiée, le Maroc ce n'est pas seulement Agadir, c'est une diversité de destinations, veut inverser la tendance, regagner les parts perdus et ambitionne de passer de 400 à 500.000 visiteurs au lieu des 200.000 actuellement.

Le marché allemand possède la particularité d'être structuré et encadré par 3 grands TO qui ont la main mise sur ce marché. (TUI, Thomas Cook Rewe et FTI). Ils ont donc une position dominante pour confectionner leurs offres. Pour le Maroc, l'alternative est simple. Il s'agit donc de conclure des contrats avec ces producteurs de même qu'avec des compagnies aériennes. Parallèlement il convient de sensibiliser les leaders d'opinion, les décideurs et d'ordre, les médias sur la diversité des atouts et de l'offre de la destination et, dans le même temps, sur la stabilité que connaît le pays. ■

MICHAEL FRENZEL QUITTE LA PRÉSIDENCE DE TUI TRAVEL

Après 19 ans de présence à la tête de TUI AG, Michael Frenzel a annoncé son intention de démissionner dès le 25 mars de la présidence de TUI Travel. Il sera remplacé par Friedrich Joussen, ancien patron de Vodafone Allemagne.

Cette décision intervient au moment où la maison mère de TUI Travel, TUI AG, enregistre des pertes importantes. Le géant européen du tourisme a réaffirmé par ailleurs sa volonté de mettre fin à sa «structure duale», divisée entre son siège en Allemagne et celui de sa filiale au Royaume-Uni.

Le groupe allemand TUI AG n'a pas renoncé à son projet de simplification de son organisation interne. Même si le projet d'une fusion avec sa filiale britannique TUI Travel, a finalement été abandonné car jugé défavorable aux actionnaires, cette structuration à deux têtes du groupe. ■

Clim 2013 - 03-06 avril Office des Expositions

La deuxième édition de CLIM 2013 présentera les avancées les plus récentes en termes d'innovation et de technologie pour les professionnels des secteurs concernés. Organisé par le Groupe Success Editions, éditeur de la revue InstalMaroc, cet événement a pour objectif de s'imposer comme le principal rendez-vous sectoriel du Maroc, du Maghreb, de la Méditerranée et comme l'une des références au niveau international.

Salon Commercial de l'Artisanat des Etats de l'OCI - 11 au 14 Avril 2013 - OFEC

Organisé en partenariat avec le Centre Islamique pour le développement du Commerce et la Maison de l'Artisan, ce salon dont c'est la première édition propose aux visiteurs d'apprécier toute la richesse et la diversité du savoir-faire des artisans issus de chaque pays. Les membres de OCI 54 pays participeront à cet événement et chaque pays sera doté de son propre pavillon représentant son artisanat national. Les visiteurs pourront y découvrir de nouveaux métiers, des matériaux rares et prestigieux comme le bois, les métaux, les étoffes, le verre, le cuir ou encore les fibres textiles… Mais aussi des pièces uniques façonnées dans la plus grande tradition eau sein d'univers très variés.

E- Commerce 02 au 04 Mai 2013 à l' OFEC

Après le succès rencontré par la première édition du Salon E-Commerce Expo qui a eu lieu du 03 au 05 Novembre 2011, les acteurs du E-Commerce nationaux et internationaux seront réunis sur une même plate forme durant 3 jours, sur une surface de plus de 20 000 m² afin de présenter les nouveautés de ce secteur en plein essor au Maroc, avec actuellement une expansion imposante, ainsi que l'évolution des nouvelles technologies ainsi que les techniques de communication à l'échelon international.

MAROCOTEL BY EQUIP'HOTEL PARIS / 12-15 MARS 2014

5 UNIVERS DIFFÉRENTS SOUS UNE MÊME COUPOLE

La 13ème édition est programmé pour mars 2014, mais déjà les organisateurs ont annoncé la couleur au cours d'une conférence de presse. Des nouveautés majeures seront apportées sur lesquels planchent déjà, une année avant sa tenue, les organisateurs, en gardant à l'esprit qu'un salon qui ne change pas est appelé à disparaître.

Poursuivant dans la lignée de 2012 à la faveur d'une alliance stratégique avec Reed Exhibitions qui a apporté beaucoup de professionnalisme et de savoir-faire, a changé radicalement de physionomie de la dernière édition plébiscitée, côté exposants comme côté visiteurs, comme la meilleure à laquelle ils ont participé. Une organisation parfaite, la présence de marques dans le design et des services dédiés à l'hôtellerie et à la restauration, des stands d'un nouveau standing

Et une programmation majeure à la hauteur d'un secteur en plein développement.■

9ÈME ÉDITION DU SALON « ART DE VIVRE MAROC » DU 27 AU 31 MARS

Après 8 éditions couronnées de succès, ce salon confirme sa place d'évènement leader de l'artisanat, du design, de la décoration, du bien-être et de l'art de la table. Cette année encore, le salon s'attend à réunir 100 exposants et près de 8.000 visiteurs professionnels constitués d'hôteliers, de propriétaires de maisons d'hôtes, de professionnels du tourisme, de restaurateurs, d'architectes, de décorateurs, d'acheteurs professionnels et d'un public de passionnés. Depuis 9 ans, le salon bénéficie du partenariat actif de nombreux institutionnels tels que la wilaya de Marrakech, la région de Marrakech-Tensift-El Haouz, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), la Fédération des entreprises d'artisanat, et le Conseil Régional du Tourisme. Le salon sera aussi un lieu d'échange et de débats sur les grands thèmes d'actualité tels que « La croissance du secteur », ou encore « La mise à niveau des entreprises ».

SISPE
26-28 MARS AU PARC DES EXPOSITIONS

SISPE
Salon International des Services
et Produit aux Entreprises

Le Salon International des Services et Produits aux Entreprises (S I S P E) organisé par Slavecost en collaboration avec Jr event se déroulera du 26 au 28 mars 2013 dans l'enceinte du Parc des Expositions de l'Office des Changes à Casablanca.

Le SISPE a pour objectif la mise en relation des entreprises nationales et internationales dans le domaine des Services et Produits aux entreprises. Les rencontres professionnelles sont d'une importance capitale pour les entreprises. C'est lorsque « les hommes se rencontrent » que l'information se précise, l'échange s'accélère et la confiance s'instaure.

La problématique de ce salon est de faire une large ouverture sur le monde des affaires, et faire découvrir de nouveaux produits et services en perpétuelle création et fabrication dans les quatre coins du monde. Toutes les entreprises innovantes sont concernées par ce salon qui offre de réelles garanties pour une meilleure fiabilité.

A ce salon seront présents les exposants de différents pays d'Amérique, d'Europe et d'Afrique dans différents secteurs d'activité. Ainsi, plusieurs secteurs sont concernés.

ANTOINE PUSSIAU, PRÉSIDENT DE TRANSAVIA

«TRANSAVIA DEVRAIT DOUBLER DE VOLUME D'ICI 2015»

Antoine Pussiau, qui a remplacé Lionel Guérin à la tête de Transavia depuis le mois de janvier, avec pour mission de développer la compagnie Transavia a accordé un entretien à notre confrère l'Echo Touristique que nous reproduisons en partie ci-après.

Quel est le plan de développement de Transavia ?

Antoine Pussiau : La compagnie Transavia a été créée en 2007. C'est une des réponses d'Air France à sa situation sur le court et le moyen-courrier. Ces six premières années ont permis d'installer la compagnie, qui est aujourd'hui à l'équilibre, avec 8 appareils. L'objectif est de se développer tout en restant rentable. Nous allons accueillir trois appareils supplémentaires pour cet été, ce qui devrait nous permettre d'avoir 40% de passagers supplémentaires, puis trois autres en 2014. Vraisemblablement, Transavia devrait doubler de volume d'ici 2015.

Quelles routes allez-vous ouvrir cet été ?

A.P : Nous ouvrons principalement des routes depuis Nantes (Venise, Berlin, Ajaccio), Lille (Agadir, Ajaccio, Marrakech, Oujda, Rome et Venise), Lyon (Oujda et Séville) et Orly (Essaouira, Lisbonne, Naples, Venise, Malte et le Cap Vert).

Le modèle économique de Transavia repose en partie sur les affrètements et les achats de sièges par les voyagistes. Quelle est la part de cette activité ? Évolue-t-elle à la baisse ?

A.P : On est une compagnie «mixte». La part des individuels qui réservent via notre site et celle des voyagistes est à peu près égale. Nous allons essayer de conserver un bon équilibre lors de notre développement. Nous travaillons avec beaucoup de voyagistes. Pour 2013, certains TO sont plutôt satisfaits, cela dépend de leur exposition au risque. Il y a clairement une baisse sur certaines destinations comme la Tunisie. Mais les TO se reportent sur d'autres, comme le Cap-Vert ou le Maroc. On essaye de s'adapter rapidement à la demande des voyagistes. Eux nous aident, parallèlement, lorsque nous lançons des vols. ■

Air Méditerranée ouvre une ligne régulière Paris-Casablanca

Spécialisée dans la desserte du bassin médieterranéenn, La compagnie aérienne charter française lance, le 14 février 2013, une ligne régulière vers Casablanca.
Avec cette quatrième ligne vers le Maroc, le transporteur complète son offre de voyages aériens accessibles à tous. A raison de deux liaisons hebdomadaires, les vols seront assurés les jeudis et samedis au départ de Paris-Charles de Gaulle pour un prix de 108€ toutes taxes comprises et bagages inclus. Cette nouvelle ligne s'ajoute aux trois autres destinations vers le Maroc (Agadir, Marrakech, Oujda) au départ de la France.

Royal Air Maroc revient à Zurich

La compagnie relance à compter du 19 avril sa liaison entre Casablanca et Zurich à raison trois vols par semaine, opérés en Boeing 737-700 pouvant accueillir 26 passagers en classe Affaires et 90 en Economie. Les vols décolleront depuis le Maroc mercredi et vendredi à 11h50 pour arriver à 17h00, et dimanche à 14h00 pour se poser à 19h10. Depuis la Suisse, les départs se feront respectivement à 18h00 et 20h10, avec des arrivées à 19h10 et 21h20 (durée de vol 3h10). D'autres compagnies proposent également des vols entre les deux pays, avec à Genève la low cost easyJet (vers Marrakech) et à Bâle – Mulhouse easyJet (Marrakech), Air Arabia Maroc (Casablanca) et TUIfly (Agadir, Marrakech), plus les vols charter d'Edelweiss Air à Zurich (Agadir, Marrakech).

AÉRIEN

LE TRAFIC AÉRIEN A REDÉCOLLÉ EN JANVIER

Au cours du mois de janvier, les aéroports du Maroc ont vu transiter près de 1 100 000 passagers enregistrant une hausse de 1,6%. Cette tendance a profité en particulier aux deux plus grandes plateformes du Royaume, en l'occurrence celles de Casablanca et Marrakech, alors que le trafic aérien sur Agadir a accusé une légère baisse.

Après une année où il n'a enregistré que des baisses, le transport aérien démarré l'année 2013 en renouant avec la croissance.

Une progression du trafic aérien en légère hausse, mais qui n'en demeure pas moins prometteuse dans un contexte mondial peu favorable. Ainsi, d'après les dernières statistiques de l'Office national des aéroports (ONDA), les aéroports du Maroc ont enregistré en janvier dernier une hausse de 1,6% en nombre de passagers, avec près de 1 100 000 personnes transportées par rapport à la période correspondante 2011. Ce retour de la croissance a profité notamment aux deux plus grands aéroports du Royaume, en l'occurrence Casablanca et de Marrakech, alors que celui d'Agadir, s'est inscrit à la baisse. Ainsi, l'aéroport Mohammed V a reçu près de 560 000 passagers, en progression de 4,25%, celui de Marrakech-Ménara près de 251 000 passagers (+5,28%) , tandis que celui d'Agadir a fait moins de 100 000 passagers, marquant un repli de 1,42%.

Avec plus de 996 000 passagers, le trafic international a réalisé le gros de ce volume, en augmentation de 1,88% par rapport à la même période de l'année précédente. Par contre, le trafic domestique est en baisse de 1%. S'agissant de la répartition géographique de ce trafic aérien, l'ONDA relève que la majorité des faisceaux géographiques ont enregistré des augmentations. Et ce sont surtout les zones «autres pays du Maghreb», «Moyen et Extrême-Orient» qui ont enregistré les plus fortes progressions, avec respectivement 15,44% et 24,01%. L'Europe, qui constitue près de 72% du trafic commercial au Maroc, a également progressé, mais plus lentement, avec une légère augmentation de 0,54%.

LES MOUVEMENTS D'AVIONS EN RECUL

L'activité du trafic aérien a affiché toutefois quelques indicateurs en baisse. Il s'agit des mouvements d'avions qui ont reculé de plus de 3% par rapport à la même période de l'année précédente. La part de l'aéroport Mohammed V est de 41,69%, Marrakech-Ménara de 17,60% et Agadir-Al Massira de 8,18%.

Par ailleurs, parmi les cinq plus grands aéroports du Maroc qui ont affiché une baisse, on note celui de Fès-Saiss, avec une contre-performance de 9,24%. Le nombre de voyageurs qui ont transité par l'aéroport Fès-Saïss a enregistré 40 000 passagers contre 43 653 durant la même période de l'année écoulée. En 2012 la baisse du trafic a été de 17,40% dans cet aéroport qui occupe pour la deuxième fois consécutive, la 5e position, après ceux de Casablanca-Mohammed V, Marrakech-Ménara, Agadir-Al Massira et Tanger-Ibn Batouta.

Cette reprise de l'activité du trafic aérien devrait réconforter quelque peu les professionnels du tourisme qui appellent à plus de dessertes aériennes pour développer davantage l'activité touristique. ■

Retour en force de Ryanair

Ryanair, la compagnie aérienne ultra low cost d'Europe, a annoncé l'ouverture dès le mois d'avril prochain de ses 56e et 57bases à Fès et à Marrakech avec trois appareils basés sur place. Ce qui nécessitera un investissement de 210 millions de dollars. Cet engagement de la compagnie irlandaise se traduira également par le lancement de deux nouvelles routes aériennes vers les aéroports d'Essaouira et Rabat, développant ainsi ses opérations au Maroc pour atteindre 60 liaisons desservant 8 aéroports. Ce déploiement génèrera un volume de 2,5 millions de passagers et 2 500 emplois directs.

Jetairfly, quatre nouveautés au Maroc

La compagnie aérienne low cost Jetairfly propose quatre nouvelles liaisons reliant le Maroc à l'Europe, entre Casablanca et Nantes, Rabat et Paris – Orly, Oujda et Toulon, et entre Tanger et Rotterdam. Du 29 janvier au 26 mars 2013, la filiale belge dédiée au vol pas cher du groupe TUI Travel PLC, qui avait été fusionnée avec Jet4you il y a un an, reliera tous les mardis l'aéroport de Casablanca à Nantes – Atlantique via Bordeaux. Le départ depuis le Maroc se fera à 6h00 pour arriver à 11h10, et le retour de Nantes à 19h45 pour atterrir à 22h50. Cette huitième route de Jetairfly à Casablanca et troisième à Nantes sera en concurrence avec Royal Air Maroc. A partir du 1er avril, Jetairfly opèrera deux rotations par semaine entre la capitale marocaine Rabat et l'aéroport d'Orly : le vol du lundi décollera du Maroc à 16h30 et depuis Paris à 14h50, la rotation du vendredi n'ayant pas encore été détaillée. La low cost sera en concurrence avec la RAM (Orly) et Air France (Charles de Gaulle), plus Ryanair qui fera ses débuts entre Beauvais et Rabat le 30 avril prochain.

AÉRIEN

BRITISH AIRWAYS AUGMENTE SES VOLS SUR LE MAROC

L'agenda de British Airways pour l'automne 2012 a prévu l'augmentation de la fréquence de ses vols vers Marrakech et la prise en charge du service de British Midland International (BMI) à destination d'Agadir.

Depuis le 28 octobre, BA a assuré la liaison, sept fois par semaine, entre l'aéroport londonien de Gatwick et Marrakech, au lieu de trois fréquences hebdomadaires jusque là. Quant à la route reliant Agadir et le Terminal 5 de Londres Heathrow, elle est desservie deux fois par semaine.

Le billet Agadir-Londres Heathrow est proposé au tarif exceptionnel de 2369 Dirhams, tandis que le trajet Marrakech-Londres Gatwick est disponible au prix de 2219 Dirhams.

Ces nouveautés s'inscrivent dans le cadre d'une augmentation générale de l'offre de vols de British Airways suite à l'achat de BMI par sa maison mère, IAG. Les liaisons marocaines sont assurées par British Airways dans des conditions optimum de qualité de service. En effet, les clients bénéficient d'un service de bord des plus complet et des plus satisfaisants possible.

L'intégration de BMI à British Airways a permis à la compagnie britannique de développer son réseau et d'offrir à ses clients davantage de vols vers des destinations qui les intéressent.
BA concentre ses efforts vers l'offre de nouveaux itinéraires de vols, de liaisons plus fréquentes vers des destinations populaires, et sur la création de davantage de connexions entre les différentes régions du Royaume-Uni et son réseau à travers le monde.
Les liaisons assurées par British Airways, entre le Maroc et le Royaume Uni, font partie intégrante de cette stratégie de développement. ■

Tous les changements mis en œuvre à partir du 28 octobre :

- Les tarifs s'entendent toutes taxes et charges comprises ;
- Les horaires des vols sont disponibles sur ba.com/timetable ;
- Agadir est desservie deux fois par semaine : samedi et dimanche. Départ à 12H45 Arrivée à 16H30 ;
- Marrakech est desservie quotidiennement: Départ à 16H45. Arrivée à 20H25, sauf le Vendredi Départ à 18H15 Arrivée à 20H50.

Air Méditerranée lance une ligne Oujda / Marseille

La compagnie française Air Méditerranée a annoncé le lancement d'une nouvelle ligne aérienne régulière entre Marseille et Oujda. Le vol sera assuré, à partir du 16 juin prochain, par un Boeing 737-500 d'une capacité de 131 sièges. La liaison entre les deux villes sera effectuée chaque dimanche à 12h30, ainsique tous les mercredis à 9h00, au départ de l'aéroport Marseille-Provence.

Pour le retour d'Oujda, il sera opéré tous les dimanches à 14h30 et les mercredis à 11h10. Le lancement de cette nouvelle ligne a pour objectif de « *répondre à une demande du marché, de dessertes régulières de qualité au meilleur prix* », a indiqué Antoine Ferretti, président d'Air Méditerranée, cité par la même source.

AÉRIEN

RAM LANCE L'ENREGISTREMENT EN LIGNE POUR SES PASSAGERS

La Royal Air Maroc a lancé l'enregistrement en ligne avant les vols, une procédure destinée à économiser le temps, à éviter les files d'attente ainsi que les démarches au niveau des comptoirs.

Le client pourra ainsi accéder à la rubrique «webcheck-in» sur le site de la compagnie pour confirmer sa réservation, s'enregistrer et imprimer la carte d'embarquement de 24 heures à 2 heures avant l'heure du vol, ajoute le communiqué, citant entre autres avantages de ce service la possibilité pour le passager de choisir son siège et le cas échéant de le modifier. Une fois à l'aéroport, le client désireux d'enregistrer ses bagages n'a qu'à les déposer au comptoir dédié à leur enregistrement avant d'aller accomplir les formalités d'accès à la zone d'embarquement.

Le passager sans bagages ou voyageant avec un bagage à cabine peut avec sa carte d'embarquement se rendre directement en zone d'embarquement. ■

TRANSAVIA, OUVERTURE DES VENTES LILLE - AGADIR

La compagnie low cost filiale d'Air France, Transavia, ouvre à la vente les vols entre l'aéroport de Lille Lesquin et Agadir.

A compter du 13 avril prochain et pour toute la période estivale, Transavia France, desservira depuis Lille, Agadir, «*première destination balnéaire au Maroc*». Les réservations sont désormais ouvertes sur son site Internet, avec des prix affichés à partir de 80 euros TTC l'aller simple. Les vols en B737-800 de 189 sièges partent tous les samedis à 6h00 de Lille, arrivée à 7h50.

Les vols retour partent à 8h35 d'Agadir pour une arrivée à 14h10. Pour le moment, pas de concurrence sur cette route, Transavia desservant déjà Agadir depuis Paris tout comme Royal Air Maroc, easyJet, Jetairfly, cette dernière également depuis Bordeaux, Lyon ou Nantes en France.

Quant à Ryanair, elle dessert Agadir depuis Bruxelles-Charleroi, ou Marseille à partir du 29 mars prochain. ■

JETAIRFLY : NOUVELLES DESSERTES SUR LE MAROC

La compagnie qui dispose de 23 routes sur le Maroc prépare le lancement de nouvelles lignes, des «routes innovantes», confie le management de la compagnie. Ces nouvelles lignes seront opérationnelles durant la saison estivale qui débute début avril et se termine fin octobre.

Jetairfly est actullement présente dans 10 aéroports marocains et dispose d'un potentiel de 1 million de sièges par an. ■

UN HUB AÉRIEN À MARRAKECH POUR RYANAIR

La compagnie low cost Ryanair disposera bientôt d'un hub aérien au niveau de Marrakech.

Les termes de l'accord entre le Maroc et la compagnie aérienne devraient bientôt être rendus publics, les pourparlers entre le ministère du Tourisme et Ryanair étant bien avancés. A noter que d'autres compagnies low cost pourraient également signer des accords avec le gouvernement, le département du Tourisme étant en train de finaliser une stratégie dédiée au transport aérien à l'horizon 2020. ■

Cette page est réalisée avec le concours du :
CABINET T.B.L. CONSULTING MARRAKECH
tblconsulting@menara.ma *

DISPOSITIONS DE

Lors du dernier numéro, nous avons pu partager avec vous quelques nouveautés et dispositions fiscales entrées en vigueur durant l'année fiscale 2013. La loi de finances 2013 a été approuvée avec son lot de surprises.

Mais, bien avant d'entamer les dispositions de cette loi, il est toujours utile de vous informer que, vu les difficultés d'appréciation de certaines dispositions de la loi sur le délai de paiement (CF article HN N°21) et suite à la pression du milieu des affaires à travers ses associations professionnelles, cette loi sera probablement amendée.

Nous vous présentons ci-après, à titre succinct, les dispositions de la loi de Finances 2013 :

I- BAISSE DE LA CHARGE FISCALE :

- Baisse du taux de l'IS à 10% pour les entreprises dont le bénéfice fiscal est inférieur ou égal à 300 000 DH.
- Relèvement du seuil d'exonération pour les coopératives de production de 5.000.000 à 10.000.000 DH, hors taxe sur la valeur ajoutée (mesure pour la TVA et l'IS).
- Réduction du taux de TVA de 10% à 7% applicable aux tourteaux servant à la fabrication des aliments de bétail et animaux de basse-cour.

II- ACCOMPAGNEMENT DE LA RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES :

- **Reconduction des avantages accordés en faveur de :**

- La fusion avec la prorogation du régime transitoire de fusion de sociétés à fin 2016.
- L'augmentation de capital avec la réduction de l'impôt sur les sociétés ou de la CM égale à 20% du montant de l'augmentation réalisée et de l'application du droit d'enregistrement fixe de 1000 DH à fin 2013.
- L'apport du patrimoine professionnel d'une personne physique à une société passible de l'IS bénéficiera de la neutralité fiscale jusqu'au 31/12/2014.

- **L'institution d'un droit fixe de 1.000 DH pour les constitutions et augmentations de capital des sociétés au lieu du droit proportionnel de 1%, lorsque le capital souscrit ne dépasse pas 500.000 DH.**

III- DISPOSITIONS EN FAVEUR DE LA BOURSE :

- Prorogation du bénéfice de la réduction de l'IS au profit des sociétés dont les titres sont introduits en bourse par ouverture ou augmentation du capital jusqu'au 31/12/2016
- Institution d'une neutralité fiscale au profit des opérations de prêt de titres et de titrisation, à l'instar des opérations de pension de titres.
- Encouragement de l'épargne salariale, dans le cadre d'un Plan d'épargne entreprise (PEE) bénéficiant de :
- L'exonération de l'abondement versé par l'entreprise à son salarié dans la limite de 10% de son salaire annuel imposable
- L'exonération totale des revenus et profits de capitaux mobiliers réalisés dans le cadre d'un PEE sous réserve de conserver les versements et les produits générés pendant au moins 5 ans dans le plan à compter de son ouverture, les versements ne devant pas dépasser 600 000 DH.

IV - CRÉATION DU FONDS D'APPUI À LA COHÉSION SOCIALE DE SOLIDARITÉ DONT LE FINANCEMENT EST ASSURÉ PAR UNE :

- **1. Contribution sociale de solidarité sur les livraisons à soi-même de constructions,** cette contribution est de 60 DH par m² couvert (en remplacement de la TVA livraison à soi-même de construction :

- Cette contribution est fixée à 60 DHS/m² couvert par unité de logement.
- L'exonération est maintenue pour les habitations personnelles dont la superficie couverte est inférieure ou égale à 300m².
- La déclaration doit être déposée dans les 90 jours suivant la date d'obtention du permis d'habiter,accompagnée du montant de la contribution.

- **2. Contribution sur le bénéfice net comptable des sociétés :**

Les sociétés soumises à l'IS vont contribuer sur le bénéfice net de l'exercice comptable selon les taux suivants :
Montant du bénéfice net de l'exercice comptable (enDH)
Taux de la contribution
De 15 millions à moins de 25 millions 0,5%
De 25 millions à moins de 50 millions 1%
De 50 millions à moins de 100 millions 1,5%
De 100 millions et plus 2%
NB : Cette contribution n'est pas déductible des bénéfices.

- **3. Contribution sur le ou les revenus nets d'impôt des personnes physiques**

Les revenus (professionnels, salariaux

LA LOI DE FINANCES 2013

ou fonciers) obtenus par les personnes physiques et soumis à l'IR vont contribuer à concurrence des taux suivants :
Montant du revenu ou des revenus nets d'impôt (en DH)
Taux de la contribution
De 360 000 à 600 000 : 2%
De 600 001 à 840 000 : 4%
au-delà de 840 000 : 6%
NB : Cette contribution n'est pas déductible des revenus.

D'autres mesures de contribution aux efforts à caractère social :

- Prorogation de l'exonération de la TVA accordée aux associations de micro-crédit à fin 2016
- Prorogation de l'exonération de l'indemnité de stage dans la limite de 6 000 DH brute à fin 2016
- Relèvement du taux d'abattement forfaitaire de 40 à 55% pour les pensions de retraite
- Relèvement de la limite d'âge des enfants pour bénéficier de la réduction pour charge de famille, de 25 à 27 ans.
- Exonération des droits d'enregistrement et de la conservation foncière pour les acquéreurs de logements destinés à la classe moyenne (revenu mensuel inférieur ou égal à 20 000 DH) en contrepartie de l'obligation d'occuper le logement pendant 4 ans à titre d'habitation principale
- Prorogation, jusqu'à fin 2020, des avantages accordés aux promoteurs de logement à faible Valeur Immobilière (140 000 DH) et possibilité de céder 10% au maximum de ces logements à des bailleurs pour leur mise en location
- Octroi, aux propriétaires dans l'indivision, du droit d'acquérir un logement à faible valeur immobilière, un logement social ou un logement destiné à la classe moyenne

IV- AMÉLIORATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES CONTRIBUABLES :

A. Mesures de clarification :

- Clarification des obligations de déclaration des produits des actions, parts sociales et revenus assimilés
- Application du taux de 20% non libératoire au titre des salaires bruts versés aux salariés qui travaillent pour le compte des sociétés ayant le statut « Casablanca Finance City » au lieu de l'application du même taux de manière libératoire
- Institution d'une procédure pour l'application des sanctions en cas de déclaration ne comportant pas les indications prévues en matière de revenus de capitaux mobiliers et des rémunérations versées à des tiers.

B. Mesures de simplification et d'harmonisation :

- Réduction de la durée d'habitation principale de 8 à 6 ans pour bénéficier de l'exonération de l'IR au titre du profit foncier.
- Harmonisation du régime des sanctions pour infraction en matière de revenus de capitaux mobiliers.
- Simplification du mode de recouvrement pour le passeport biométrique.

C. Mesures d'exonération et d'allègement :

- Exonération des actes de constitution et d'augmentation de capital des sociétés ayant le statut CFC (Casablanca Finance City).
- Révision des taux des sanctions pour infraction en matière des rémunérations versées à des tiers de 25% à 15%.
- Annulation totale des majorations et pénalités de retard correspondant aux droits émis jusqu'au 31/12/2011 et ce, après paiement du principal.

V- MESURES EN FAVEUR DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'ASSIETTE ET L'ÉQUITÉ FISCALE :

- Taxation à la TVA sur la marge des opérations de vente et de livraison des biens d'occasion effectuées par le commerçant revendeur dont le CA est supérieur 2 000 000 DH.
- Relèvement du taux de l'impôt retenu à la source en matière de produits des actions, parts sociales et revenus assimilés de 10% à 15%
- Relèvement du taux applicable en matière d'IR aux profits de cession de terrains selon la durée de leur détention.
- Relèvement du taux de 20 à 30%, applicable aux profits réalisés sur les premières cessions de terrains inclus dans le périmètre urbain, à compter du 1er janvier 2013
- Encouragement des personnes exerçant dans le secteur de l'informel à s'identifier jusqu'à fin 2014
- Harmonisation du mode de détermination du prix d'acquisition à considérer, en cas de cession d'immeubles acquis par héritage avec celui acquis par donation.

La loi de finances 2013, sa caractérise par un son penchant social, mais beaucoup d'ambiguïtés restent à clarifier. Nous restons à la disposition des lecteurs pour toute clarification à apporter sur différents aspects de cette loi. ■

* Posez nous toutes vos questions directement par e-mail, on vous répondra dans le prochain numéro.

MAROC / UNION EUROPÉENNE

L'UE S'INVITE À L'HÔTEL KENZI MENARA PALACE MARRAKECH

Le week-end de presse organisé par la délégation de l'U.E au cours duquel ont pris part quelque 80 journalistes, tous supports confondus, a permis aux médias de constater de visu quelques réalisations appuyées par l'Union européenne dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre l'analphabétisme au Maroc.

A Saïdate, commune située au sud de Marrakech, où l'agriculture est l'activité principale, le centre d'alphabétisation fait recette. Des villageoises de tout âge se bousculent pour assister aux cours qui se déroulent dans la petite salle de l'association Annawat («le noyau»). Même constat à Chichaoua au sein de l'association Annoual, la délégation de journalistes a pu constater qu'elles étaient des dizaines de femmes à se retrouver chaque soir avec la volonté farouche d'apprendre, enfin, à lire et à écrire.

Au cours des dix dernières années, plus de 6 millions de personnes ont bénéficié des programmes mis en place. Dans une grande majorité des cas (80%), ces bénéficiaires sont des femmes, souvent issues d'un milieu rural. Sur les 16 académies régionales, 11 sont financées par l'Union européenne, qui y a consacré 1,5 milliard de dirhams depuis 2008. A Tahanaout, l'hôpital a été doté de tous les équipements et de plusieurs services, notamment d'un bloc opératoire et d'un centre d'accouchement, d'une pharmacie où les médicaments sont distribués gratuitement grâce au programme Ramed.

L'UE CONTINUERA À SOUTENIR LES 3 GRANDS AXES

Eneko Landaburu, ambassadeur de l'Union européenne au Maroc, qui co-présidait la conférence de presse aux côtés de El Haussaine Louardi, ministre de la Santé et des Secrétaires généraux des ministères de la Santé et de l'Education a déclaré que l'UE continuera à soutenir les 3 axes où elle estime que le Maroc enregistre des retards. A savoir : l'accès aux services de base, la santé particulièrement, l'appui à l'éducation pour une plus grande scolarisation des jeunes notamment ceux issus du milieu rural et un soutien à la stratégie d'alphabétisation. « *Ces trois axes seront sans doute les plus prioritaires pour les prochains programmes 2014/2020* »,a indiqué Eneko Landaburu.

Premier partenaire de voisinage de l'Union européenne, le Maroc a bénéficié depuis 2000 de près de 5 milliards de DH à titre d'appui aux politiques de santé, d'éducation et d'alphabétisation, ces programmes étant l'émanation du gouvernement marocain.
Dans le détail, l'institution européenne a mobilisé près de 2, 6 milliards de DH pour l'éducation dont 1,2 milliard sur la période 2009/2012 pour l'appui au programme d'urgence.

Les prochains défis pour la période 2013/2016, se focaliseront sur la qualité de l'enseignement, l'appui à la gouvernance et le renforcement des ressources humaines. ■